



UFR PSYCHOLOGIE

UNIVERSITE
CAEN
NORMANDIE

MASTER DE PSYCHOLOGIE

GUIDE DES ETUDES

2025-2026

SOMMAIRE

VOS INTERLOCUTEURS	1
LA DIRECTION ET LES RESPONSABLES	1
LA SCOLARITE	1
LES SERVICES RESSOURCES.....	2
REGLEMENTATION ET SALLE DE COURS	3
L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU MASTER	4
PRESENTATION GENERALE	4
LES DEBOUCHES.....	5
LES MODALITES D'ACCES	8
LES 5 PARCOURS-TYPES DU MASTER.....	10
L'ARCHITECTURE DU MASTER	12
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	13
LE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT MASTER (CPM).....	14
COLLOQUES, CONFERENCES ET SEMINAIRES	15
L'ENGAGEMENT ETUDIANT.....	16
LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE	17
LE STAGE PROFESSIONNEL	18
LES OBJECTIFS DU STAGE	18
REGLEMENTATION / SUIVI / ORGANISATION	19
VOS DEMARCHES ADMINSTRATIVES	19
CAS PARTICULIER : STAGES AU CHU DE CAEN	21
L'EVALUATION / VALIDATION	22
LE STAGE D'OBSERVATION DES ACTIVITES DE RECHERCHE	22
LE TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE (TER) / MEMOIRE	23
SA FORME.....	23
L'EVALUATION	23
LA PREMIERE ANNEE DU MASTER	24
LES ENSEIGNEMENTS	24
LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES	25
LA DEUXIEME ANNEE DU MASTER.....	26
LES ENSEIGNEMENTS	26
LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES	27
LES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS	29
CLINIQUE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE LA FAMILLE (CDEAF).....	29
NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE DE L'ENFANT A L'ADULTE (NCEA).....	31
PSYCHOLOGIE DE L'EDUCATION (EDUC).....	33
PSYCHOLOGIE PSYCHO-DYNAMIQUE CLINIQUE ET PATHOLOGIQUE (PDCP)	35
PSYCHOLOGIE SOCIALE ET CONDUITE DU CHANGEMENT : DIAGNOSTIC ET INTERVENTION (PSCC)	37
ANNEXES.....	39
ANNEXE 1 : COMPETENCES RNCP N°32277	39
ANNEXE 2 : FICHES DES MODULES THEORIQUES TRANSVERSAUX DU M1.....	40
ANNEXE 3 : PLANS	45

VOS INTERLOCUTEURS

LA DIRECTION ET LES RESPONSABLES

Le grade de Master est sous la responsabilité d'une enseignante-chercheuse qui assure la coordination pédagogique des différents parcours du Master en interaction avec la direction de l'UFR.

Le Directeur de l'UFR : Denis JACQUET

La Directrice adjointe de l'UFR : Karine LEBRETON

Le Directeur administratif de l'UFR : Cédric DUPONT

Responsable du grade de Master : Michèle Molina : responsable-psycho-master@unicaen.fr

Responsables du parcours Clinique du développement de l'enfant, de l'adolescent et de la famille (CDEAF)

Master 1 : Coralie SANN

Master 2 : Michèle MOLINA

Responsables du parcours Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte (NCEA)

Master 1 : Ludivine RITZ

Master 2 : Peggy QUINETTE

Responsables du parcours Psychologie de l'éducation (EDUC)

Master 1 : Céline LANOË

Master 2 : Amélie LUBIN

Responsables du parcours Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique (PDCP)

Master 1 : Alexandre LEDRAIT

Master 2 : Astrid HIRSCHMANN

Responsables du parcours Psychologie sociale et conduite du changement : diagnostic et intervention (PSCC)

Master 1 : Jessica MANGE

Master 2 : Magali CLOBERT

LA SCOLARITE

Coordonnées :
prenom.nom@unicaen.fr

Adresse : Université de Caen Normandie

UFR de Psychologie

Bât L - Porte SE 409

Esplanade de la Paix – CS 14032 – 14032 CAEN Cedex 5

Tel : 02 31 56 59 40 / 02 31 65 65 57

https : [//ufrpsycho.unicaen.fr/](https://ufrpsycho.unicaen.fr/)

Courriel : psychologie.masters@unicaen.fr / psychologie.fc@unicaen.fr

La responsable de scolarité

Aya CORBEL

Tel : 02 31 56 54 33

Les gestionnaires de scolarité Master

Master 1^{ère} année

Soriya DUVAL

Tel : 02 31 56 55 44

Master 2^{ème} année

Morgane DE VOS

Tel : 02 31 56 57 31

La référente qualité technique certification FCU

Sophie MALLET

Tel : 02 31 56 52 05

LES SERVICES RESSOURCES

VOS ETUDES

- **Démarches administratives** : Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) (*Inscription administrative, transferts des dossiers*) : <https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/sinscrire/>.
- **Santé, Bien-être, Handicap** : <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/sante-bien-etre-handicap/>
Service de Santé Etudiante (SSE) : <https://www.unicaen.fr/structure/service-de-sante-etudiante-sse/> ; Référente pour l'UFR de Psychologie : **Anne-Lise PITEL**
 Aménagement des études et des examens : toute demande d'aménagement ou certificat médical doit provenir des services dédiés de l'université et non du médecin traitant ; prendre rendez-vous dès la rentrée, n'attendez pas les examens.
 Pour toutes questions contactez votre enseignant responsable d'année.
 Bureau d'aide psychologique (BAPU) : <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/sante-bien-etre-handicap/bureau-daide-psychologique/>
 Relais Handicap Santé : <https://www.unicaen.fr/structure/direction-des-etudes-et-de-la-vie-etudiante-%c2%b7-deve/>
- **Sportif de haut et bon niveau** : <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/vie-sportive/sport-de-haut-niveau/> ; Référente pour l'UFR de Psychologie : **Ludivine RITZ**
- **Mobilité internationale** : <https://www.unicaen.fr/international/partir-a-letranger/>
 Référent pour l'UFR de Psychologie : **Manuel TOSTAIN**
- **La reconnaissance de l'engagement étudiant** : valoriser vos actions dans la vie associative, sociale et professionnelle : <https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/> et voir §
- **Les ressources documentaires**
 Bibliothèques universitaires : <https://bibliotheque.unicaen.fr/>
 Le Centre de Ressources en Tests Psychologiques (CRTP) : Référent **Marc AGUERT** (crtp@unicaen.fr) ; Emprunt des tests à la bibliothèque Pierre Sineux.
- **Vie numérique** : <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/vie-numerique/>
 eCampus : <https://ecampus.unicaen.fr/login/index.php>
- **Espace Orientation- Insertion** : <http://webetu.unicaen.fr/orientation-insertion/>
- **Vos représentants élus au conseil d'UFR** : elus-etudiants-psycho@unicaen.fr
 Chloé GRAJEWSKI (titulaire) – Gabrielle SECOUE (suppléante), Jean-Baptiste HUEBER (titulaire) – Théo CORBLIN (suppléant), Marina HOFFMANN (titulaire) – Luis Filipe FONSECA DE FARIA BLANC (suppléant), Laurène BRUNET (titulaire – Titouan LEPRIEUR (suppléant)

VOTRE VIE ETUDIANTE

- **Bourses et logement** : CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/>
- **Campus durable et responsable** : <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/campus-durables-et-responsables/>
 Référente « Egalité, parité, lutte contre les violences » pour l'UFR de psychologie : **Jessica Mange** : cellule écoute : cellule-ecoute@unicaen.fr
 Référent développement durable pour l'UFR de psychologie : **Arnaud Mortier**
- **Les services sportifs et culturels**
 Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) : <https://www.unicaen.fr/structure/service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-%C2%B7-suaps/>
 Maison de l'étudiant (MDE) : <http://culture.unicaen.fr/maisons-de-l-etudiant/>
- **L'association des étudiants en psychologie Epsyca** : <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/vie-etudiante/>

REGLEMENTATION ET SALLE DE COURS

REGLEMENTATION

Les étudiants et étudiantes doivent se montrer respectueux des règles de bienséance et de courtoisie requises dans le cadre professionnel, dans le respect des fonctions et missions de chacun de leurs interlocuteurs, tant à l'université (pairs, personnels, enseignants) qu'au sein de la structure qui les accueille en stage.

CHAQUE ETUDIANT·E S'ENGAGE A :

- Respecter :
 - le code de déontologie : <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarite/guides-detudes/>
 - le règlement intérieur de l'université : <https://www.unicaen.fr/universite/decouvrir/statuts-reglements-interieurs/>
 - la charte anti-plagiat : <http://ufrpsycho.unicaen.fr/formations/masters/>
 - la charte informatique : <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/vie-numerique/>
 - La politique d'utilisation de la plateforme eCampus : <https://ecampus.unicaen.fr/>
 - Le fonctionnement institutionnel et le personnel de la structure de stage
- Etre présent·e aux cours et sur le lieu de stage selon le calendrier établi. En cas d'absence, il/elle doit prévenir le tuteur ou la tutrice de stage psychologue et l'université le plus rapidement possible et doit fournir les justificatifs de cette absence : voir la note d'information sur les absences en Master : <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarite/examens/>
- Emarger à chaque cours
- Solliciter régulièrement sa ou son responsable d'année, l'équipe pédagogique, son ou sa référent·e universitaire de stage et son tuteur ou sa tutrice psychologue de stage
- Remettre le carnet de stage au tuteur ou à la tutrice psychologue de stage
- Remplir les enquêtes de satisfaction et d'insertion
- Communiquer exclusivement avec son adresse de messagerie Unicaen : **numéro@etu.unicaen.fr pour tous les échanges** avec les enseignant·es, les gestionnaires de scolarité, les professionnel·les et dans toutes situations où il ou elle s'adresse à une personne avec son statut d'étudiant·e.

QUELQUES REGLES :

- **Consultez régulièrement votre messagerie** (si besoin transférez vos messages sur votre adresse personnelle mais attention de toujours répondre avec votre adresse unicaen !).
- Les messages doivent être envoyés dans la période allant de **7h30 à 20h du lundi au vendredi** (pas le week-end!), aucun message ne doit être envoyé les samedis, dimanches et jours fériés (fonction « *envoyer plus tard* » dans le menu déroulant de la fonction « *envoyer* » de Zimbra).
- Les messages devront être rédigés dans le respect des **règles de bienséance et de courtoisie** et avec la forme d'un langage écrit construit (faites des phrases, pas de SMS !)
- **Signez votre message** en indiquant clairement vos Prénom, Nom, parcours et année. Vous pouvez créer une signature automatiquement insérée à la fin de vos messages dans Zimbra (Fonction "Préférences" rubrique "signature").
- **Conservez l'historique** des échanges dans vos réponses (Fonction "Préférences"

rubrique "Mail")

LES SALLES DE COURS

Les enseignements se déroulent dans des salles dédiées pour chaque parcours, occupées en alternance par les étudiants et étudiantes de M1 et de M2.

Ces salles sont équipées multimédia (ordinateur, vidéo projection, TV, relieuse, plastifieuse, matériel pédagogique innovant), proposent des espaces de repos, d'échanges et de restauration ainsi que des ouvrages et outils psychométriques consultables et empruntables.

Elles sont ouvertes en libre accès entre 07h30 et 20h00 tous les jours de leur semaine d'enseignements (sauf réservations spécifiques). L'ouverture des salles est assurée par des étudiants ou étudiantes identifiés en début d'année (avec la Léocarte).

Elles se situent sur le campus 1, bâtiment L :

Parcours CDEAF : 4^{ème} étage, salle SE 407

Parcours NCEA : 5^{ème} étage, salle SE 508

Parcours EDUC : 5^{ème} étage, salle SE 504

Parcours PDCP : 3^{ème} étage, salle SE 307

Parcours PSCC : 6^{ème} étage, salle SE 609

Ces salles sont sous la responsabilité des étudiants et étudiantes : ils et elles doivent assurer l'hygiène des espaces de convivialité, gérer les emprunts des documents et outils et s'assurer de la non dégradation de l'ensemble du matériel mis à disposition ; le non-respect de ces règles de savoir-vivre conduira à la fermeture des salles hors des heures d'enseignements.

Cette salle est la vôtre, prenez en soin et faites la vivre (décoration...) !

L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU MASTER

PRESENTATION GENERALE

Le master de psychologie forme les étudiants et étudiantes en 2 ans à devenir psychologues praticiens et les prépare à une poursuite d'études doctorales en psychologie. Ce diplôme permet l'accession au titre professionnel de Psychologue dans les conditions établies par la loi du n°85-772 du 25 juillet 1985, par l'arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié et par le décret n°2005-97 du 03 février 2005. Il prépare aux missions essentielles du psychologue œuvrant au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à l'évaluation des caractéristiques individuelles et des dynamiques organisationnelles et à la conception et la mise en œuvre d'interventions thérapeutiques et/ou psychosociales.

L'organisation en **finalité indifférenciée** (Recherche/Professionnelle) s'ajuste aux évolutions des problématiques de terrain et de recherche fondamentale lesquelles sont aujourd'hui largement interdépendantes. Elle permet aux étudiants de recevoir une formation scientifique et technique indispensable tant à la pratique professionnelle qu'à la réalisation d'un doctorat pour lequel, dans de nombreux champs thématiques, le titre professionnel de psychologue est nécessaire.

Dans le cadre de la structure européenne commune de formation en psychologie, le modèle qui inspire la formation des psychologues est le **modèle « scientifique-praticien »**. Le principal fondement de ce modèle fait référence à la nécessité pour les psychologues de développer à la fois des compétences dans la recherche et des compétences dans la pratique. Elle implique que la pratique s'appuie sur une connaissance de la recherche et la validation scientifique des méthodes, des théories et des interventions. En outre, la recherche doit nourrir en retour le développement des pratiques professionnelles. Ainsi, le rôle clé du psychologue praticien a été défini comme «la possibilité de développer et d'appliquer des principes psychologiques, des connaissances, des modèles et des méthodes ainsi qu'une éthique de manière scientifique afin de promouvoir le

développement, le bien-être et l'adaptation des individus, des groupes, des organisations et de la société ».

Ce master, à travers les très nombreuses interventions de praticiens confirmés, permet l'acquisition et le perfectionnement d'une pratique professionnelle ainsi qu'une préparation aux principaux secteurs d'exercice de la psychologie. La formation à la recherche et par la recherche au sein d'un laboratoire permet aux étudiant·es de s'approprier les connaissances et les méthodes essentielles à un travail doctoral rigoureux adapté aux questions scientifiques actuelles. Cette démarche de recherche est importante également pour les cliniciens car elle leur permet de faire évoluer leur pratique selon les avancées scientifiques de leur champ professionnel. Cette mise à jour des connaissances motive ainsi naturellement les candidatures en formation continue pour des praticiens déjà diplômés.

Les psychologues diplômé·es par l'Université de Caen Normandie sont reconnu·es par le **Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS)** qui habilite les professionnels de la santé, du social et les psychologues à exercer leur métier conformément à l'article 57 de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de soins et à l'arrêté du 14 novembre 2002 modifiant l'arrêté du 27 mai 1998.

Le master de psychologie de l'université de Caen Normandie est inscrit au **répertoire national de la certification professionnelle** (<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32277/>) et répond au référentiel européen de compétences requises pour tous psychologues et chercheurs en psychologie. Les 20 UE du master permettent l'acquisition des 14 compétences réparties en 4 blocs définies par la fiche RNCP. Ouvert à la formation continue, il répond aux critères du Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences **QUALIOPI** délivré à notre université par « le bureau Véritas Certification France » le 11 mai 2022 (sous réserve du respect des caractéristiques certifiées, ce certificat est valable jusqu'au : 05 avril 2025).

Le Master fait partie de l'**Ecole Doctorale Homme, sociétés, risques, territoire HSRT ED 556** (<https://ed556-hsrt.normandie-univ.fr/>) commune aux universités de Caen, Le Havre et Rouen. Deux unités de recherche constituent l'adossé principal du master : le Laboratoire de Psychologie de Caen Normandie (LPCN, UR 7452 <https://lpcn.unicaen.fr/>) et le laboratoire de Neuropsychologie et d'Imagerie de la Mémoire Humaine (NIMH, unité Inserm-EPHE-Unicaen UMRS 1077 (<https://nimh.unicaen.fr/fr/accueil/>)). D'autres laboratoires sont également associés : le Centre de Recherche Risques & Vulnérabilité (CERREV, UR 3918, <http://ufrhss.unicaen.fr/recherche/cerrev/>), l'unité de recherche Mobilités : Vieillesse, Pathologie, Santé (COMET, UMRS 1075, <http://comete.unicaen.fr/A>), l'unité Physiopathologie et imagerie des troubles neurologiques (PHIND, UMRS 1237, <https://www.phind.fr/index.php/en/>) et l'unité Ethologie animale et humaine (EthoS, UMR 6552, <https://ethos.univ-rennes1.fr/>). Au total, le master de psychologie repose sur une équipe pédagogique composée d'enseignant·es chercheur·es en psychologie tous membres d'un laboratoire de recherche : 11.5 PU et 18 MCU, 1 PRAG, 3.5 ATER mais aussi de chercheurs et de chercheuses associé·es ainsi que de professionnels membres de ces laboratoires. La formation des 5 parcours du master de psychologie est en parfaite synergie avec les projets scientifiques menés au sein des laboratoires.

LES DEBOUCHES

Notre offre de formation correspond à des **débouchés** régionaux et nationaux cohérents et adaptés quant au nombre annuel de diplômé·es. Les indicateurs d'insertion professionnelle des diplômé·es sont très bons (Figure 1 et 2). Les débouchés professionnels concernent tous les champs d'exercice des psychologues (secteurs santé, santé mentale, sanitaire et social, médico-éducatif, éducatif, judiciaire, organisations publiques et privées,...) (<https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>).

Plus précisément, concernant le débouché professionnel de psychologue :

■ Pour le parcours-type **Clinique du développement de l'Enfant de l'Adolescent et de la Famille (CDEAF)**, les secteurs professionnels visés sont : les secteurs médico-social, médico-éducatif et de la santé, institutions, services de soins et hospitaliers prenant en charge des nourrissons, enfants, adolescents et leurs familles. Il peut donc s'agir d'institutions telles que les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), Centre Médico-Psychologique (CMP), Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Instituts Médico-Éducatifs (IME), Instituts Médico-Professionnel (IMPro), Instituts d'Éducation Sensorielle pour déficients visuels (IES), Instituts d'Éducation Motrice (IEM), Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), Service d'Éducation et de Soins Spécialisés A Domicile (SESSAD), Services de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire (SEFISS), Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Centres Ressource des Troubles des Apprentissages (CRTA ou CRTLA), Centres Ressources Autisme (CRA), Services de la Solidarité Aide Sociale à l'Enfance, Services de pédopsychiatrie, Services de pédiatrie, Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile, etc. De plus, les diplômés peuvent présenter le concours de psychologue de l'Éducation Nationale (PsyEN, nouveau corps unique, décret du 1er février 2017).

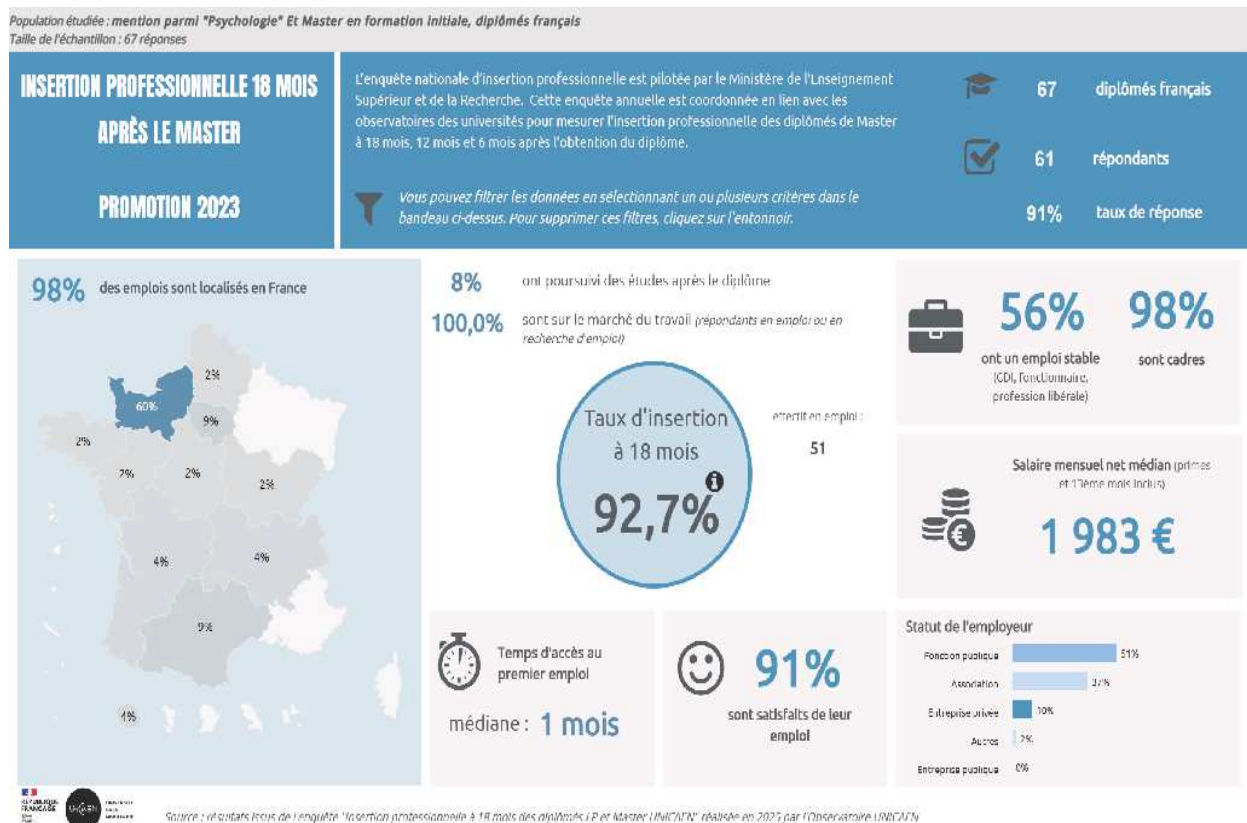
■ Pour le parcours-type **Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte (NCEA)**, les diplômés exercent les missions de psychologue dans tous les secteurs hospitaliers et les institutions non-médicalisées impliqués dans la prise en charge de patients cérébrolésés : services hospitaliers (neurologie, neurochirurgie, neuropédiatrie, psychiatrie, pédopsychiatrie, gériatrie, médecine physique et réadaptation, rééducation en neurologie, addictologie, ...), EHPAD, SSR, CRF, UEROS, CMPP, CMP, CAMSP, IME, CROP, ITEP, SESSAD, CRA, CRTLA, SAMSAH, milieu associatif (France Alzheimer...).

■ Pour le parcours-type **Psychologie de l'Éducation (EDUC)**, les débouchés visés correspondent aux fonctions de psychologue dans les établissements concernés par l'Éducation et dans le champ médico-social, notamment dans les lieux suivants : Éducation spécialisée (handicap, enfants à besoins éducatifs particuliers), avec des débouchés dans des établissements éducatifs comme les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (RASSED), Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), Centre Médico-Psychologique (CMP), Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Instituts Médico-Éducatifs (IME), Instituts Médico-Professionnel (IMPro), Instituts d'Éducation Sensorielle pour déficients visuels (IES), Instituts d'Éducation Motrice (IEM), Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), Service d'Éducation et de Soins Spécialisés A Domicile (SESSAD), Services de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire (SEFISS), Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Centres Ressource des Troubles des Apprentissages (CRTA ou CRTLA), Centres Ressources Autisme (CRA), Services de la Solidarité Aide Sociale à l'Enfance, Services de pédopsychiatrie, Services de pédiatrie, Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile, etc. De plus, les diplômés peuvent présenter le concours de Psychologue de l'Éducation Nationale (PsyEN, nouveau corps unique, décret du 1er février 2017).

■ Pour le parcours-type **Psychologie Psycho-dynamique Clinique et Pathologique (PDCP)**, les diplômés s'insèrent dans les centres hospitaliers (psychiatriques : CHU, CMP, CMPP, CAMSP, UMD, CSAPA), les unités de soins psychiatriques (UAMJ, UHSA, USIP), les associations (d'aide aux victimes, Sauvegarde, ADAPEL...), le milieu éducatif (ITEP, IME, Centres éducatifs...), les centres de détention (UCSA, SMPR).

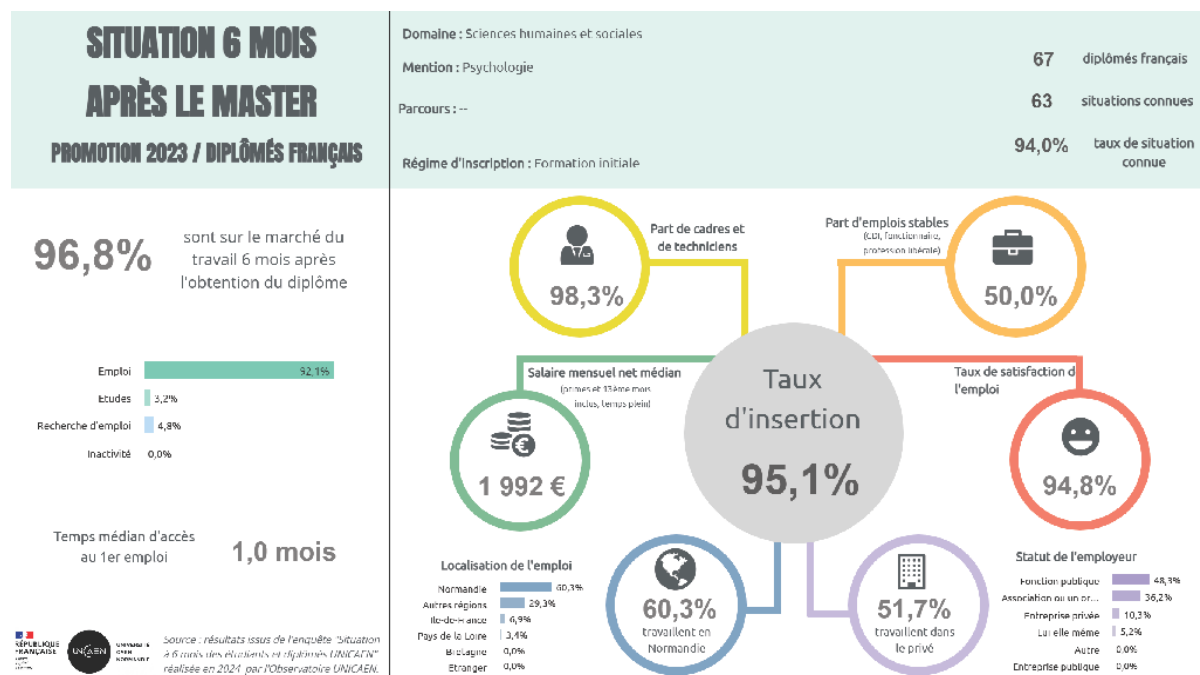
■ Pour le parcours-type **Psychologie sociale et conduite du changement : diagnostic et intervention (PSCC)**, les débouchés visés sont divers et fonction du domaine d'accompagnement au changement dans lequel le ou la jeune psychologue se spécialise. Dans le champ du travail, les

diplômés s'insèrent dans les institutions ou entreprises nécessitant une approche en psychologie dans la gestion de ses ressources humaines qu'il s'agisse de l'accompagnement du changement organisationnel (e.g. Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte), du suivi de la formation ou de l'insertion et/ou de la (ré-)orientation professionnelle (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes, AFPA ; les Centres d'information et d'Orientation, CIO) ; les Groupements d'établissements pour la formation, GRETA ; les missions locales...) ou encore d'audit social (diagnostic) et/ou de la mise en place de dispositifs de prévention des risques professionnels et des risques psycho-sociaux (e.g. Centres hospitaliers, services RH de PME ou entreprises de taille plus importante, gendarmerie nationale). Les structures privées comme publiques qui ont des missions de recrutement, de bilan de compétences (cabinets de recrutement, cabinets conseils) sont également des débouchés professionnels possibles. Dans le champ de la santé, les diplômés peuvent s'insérer dans des structures telles que l'Etablissement Français du Sang (EFS), l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) ou des services et entreprises mobilisés pour mesurer des comportements spécifiques (e.g. instituts de sondage ou d'audit), inciter à des comportements de santé spécifique (e.g. dépistage du cancer du sein, oncologie, gestion du stress). Dans le champ de la citoyenneté, de multiples associations ou organisations recherchent les compétences des diplômés du parcours PSI, qu'il s'agisse d'inclusion sociale (e.g. prévention du harcèlement scolaire en collaboration avec des Rectorats, associations promouvant l'égalité homme-femme ou traitant de la question du handicap, ...) ou d'incitation au comportement éco-citoyen (e.g. incitation au tri des déchets, syndicat de retraitement des déchets ; incitation au compost dans les habitats collectifs, associations éco-citoyennes).



Source : résultats issus de l'enquête « insertion professionnelle à 18 mois des diplômés LP et Master UNICAEN » réalisée en 2023 par l'Observatoire UNICAEN

Figure 1. Taux d'insertion professionnelle à 18 mois des diplômé-e-s 2023 (dernière enquête).



Source : résultats issus de l'enquête « situation à 6 mois des étudiants diplômés UNICAEN » réalisée en 2024 par l'Observatoire UNICAEN.

Figure 2. Enquête de situation à 6 mois des diplômé-e-s 2023.

LES MODALITES D'ACCES

La profession de psychologue ne peut s'exercer sans qu'un jury de sélection / admission garantisse un niveau de compétences et des qualités requises à l'exercice de la fonction.

Point d'attention : la présence en cours est obligatoire et plusieurs UEs sont validées par assiduité, tant en M1 qu'en M2, aussi aucune dispense d'assiduité n'est accordée au titre d'une activité professionnelle exercée pendant les heures de formation (Cf. § Modalités de contrôle des connaissances et compétences). Toutes situations particulières (activité professionnelle n'excédant pas 20h00 hebdomadaires, contraintes médicales, ...) devront être portées à la connaissance des membres de jury d'admission afin d'établir les aménagements possibles *via* la mise en place d'un contrat pédagogique (cf infra).

■ L'admission en 1^{ère} année

La sélection s'opère à l'entrée du M1. Les candidat·es à la formation initiale et continue devront être titulaires d'une Licence de Psychologie ou équivalent.

L'expertise du dossier porte sur : la qualité du dossier universitaire, la qualité du projet professionnel, la qualité du projet de formation et la cohérence entre le projet professionnel et le projet de formation.

La procédure se déroule en deux phases : **1) examen des dossiers** de candidature et constitution de la liste des candidat·es admissibles à l'audition ; **2) audition** des candidat·es et prononcé des admissions par rang de classement.

Les jurys d'admissibilité et d'admission sont composés d'enseignant·es chercheur·es titulaires du parcours, assistés éventuellement d'intervenants professionnels.

Le dépôt des candidatures en formation initiale s'effectue *via* la plateforme monmaster : <https://interne.candidature.monmaster.gouv.fr/formationscandidables>.

Le dépôt des candidatures en formation continue et pour des candidat·es non ressortissant de l'Espace Economique Européen (EEE) s'effectue *via* la plateforme e-candidat : <https://candidatures.unicaen.fr/ecandidat/>.

Pour toutes questions relatives à la procédure de sélection à l'entrée de la 1^{ère} année, contactez : psychologie.monmaster@unicaen.fr.

Témoignant de son attractivité, notre formation reçoit chaque année un nombre important de candidatures pour une capacité d'accueil globale fixée à 85 étudiant·es : 20 étudiant·es dans les parcours NCEA et PDCP et 15 étudiant·es dans les parcours CDEAF, EDUC et PSCC (Figure 3).

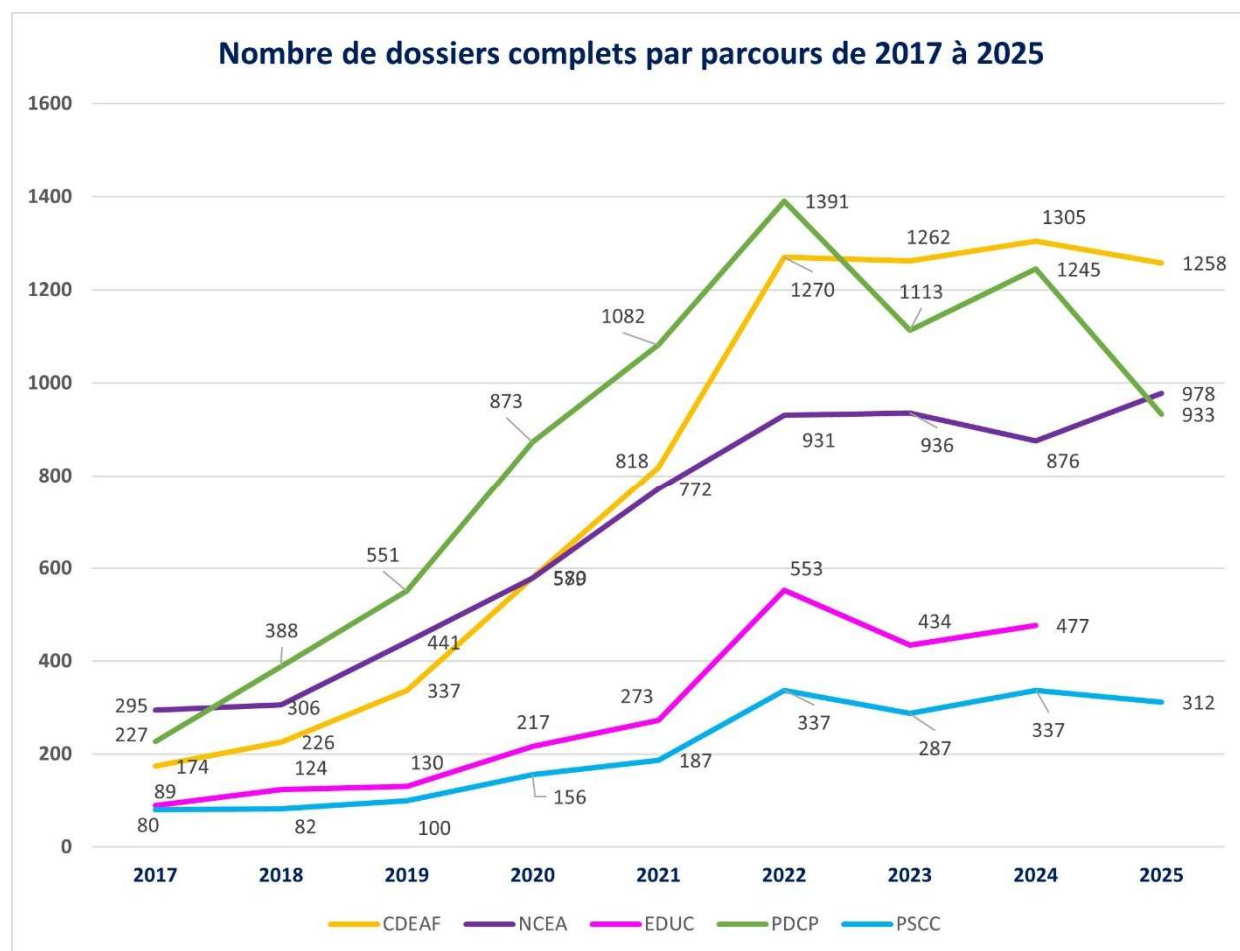


Figure 3. Evolution du nombre de candidatures à l'entrée du M1 depuis 2017.

Si le ou la candidate est un·e professionnel·le, il ou elle a la possibilité de faire une Validation des Acquis Professionnels – Validation des Acquis de l'Expérience (VAP–VAE) par l'intermédiaire du Service universitaire de formation continue et d'apprentissage (SUFGA, <https://formation-pro.unicaen.fr/>), puis bénéficiera d'une remise à niveau spécifique en fonction de la VAP–VAE.

■ L'admission en 2^{ème} année

Le passage en 2^{ème} année de master s'opère de plein droit dès lors que l'étudiant·e a validé sa 1^{ère} année au sein de la mention. Un·e étudiant·e qui n'a pas validé l'intégralité de sa 1^{ère} année n'est pas autorisé à s'inscrire en 2^{ème} année.

L'étudiant·e qui, à l'issue de sa première année d'inscription dans la mention, n'a pas validé intégralement sa première année de master peut se réinscrire de plein droit, dans le même parcours.

Cette possibilité d'une réinscription ne lui est cependant offerte qu'une seule fois, toute réinscription supplémentaire devra être autorisée par le jury. Toute inscription de l'étudiant·e en première année dans un autre parcours de la mention est soumise à candidature et à la procédure de sélection en vigueur.

L'admission en M2 pour un·e candidat·e qui n'a pas réalisé son M1 dans la mention est ouverte uniquement à des candidat·es en formation continue ayant validé une Licence et un Master 1 en Psychologie et ayant finalisé le dossier de financement aux dates fixées (voir site UFR : <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/formation-professionnelle/offre-de-formation-professionnelle/> et site université : <https://formation-pro.unicaen.fr/>).

■ Le contrat pédagogique

Pour toutes les situations particulières (réinscription, activité salariée n'excédant pas 20h00 hebdomadaires, contraintes médicales, validation antérieure d'UE...) et après accord des responsables d'année et de grade de master et de la direction de l'UFR, un contrat pédagogique peut être mis en place permettant des aménagements au cours de votre formation (ex : année en 2 ans, dispense d'UE, ...) : contactez votre responsable d'année dès la rentrée !

LES 5 PARCOURS-TYPES DU MASTER



Figure 4. Les 5 parcours-types du Master de Psychologie

■ **Le parcours-type Clinique du développement de l'Enfant de l'Adolescent et de la Famille (CDEAF)** vise à former des psychologues compétents dans l'évaluation, la prise en charge et l'accompagnement de problématiques biologiques, cognitives, affectives, et interpersonnelles dans une perspective développementale et systémique. La formation dispensée met donc l'accent sur la dynamique développementale qui caractérise l'enfance et l'adolescence, la nécessité d'inscrire l'individu dans une écologie sociale multidimensionnelle (en particulier au travers de la prise en compte de sa famille) et sur une approche probabiliste des trajectoires des personnes, entre facteurs de risques et facteurs de protection. Cette approche fondamentalement bio-psycho-sociale se révèle particulièrement pertinente dans le cadre hospitalier, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans l'accompagnement du handicap.

Les compétences visées sont :

- Entretiens, anamnèses, examens, et bilans psychologiques de l'enfant et de l'adolescent
- Accompagnement du développement de l'enfant
- Prévention des risques développementaux et psycho-sociaux
- Prise en compte de l'interdépendance des éléments psychiques, relationnels et sociaux et des situations familiales particulières
- Soutien de l'enfant et de sa famille, interventions thérapeutiques, pratiques de groupes
- Accompagnement de l'équipe

■ **Le parcours-type Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte (NCEA)** vise à former des psychologues impliqués dans l'évaluation et la prise en charge de patients cérébrolésés présentant des perturbations cognitives, émotionnelles, comportementales et/ou de la personnalité. En s'appuyant sur les connaissances les plus actuelles des bases neurales des conduites humaines et du fonctionnement cognitif normal, la neuropsychologie clinique vise à caractériser et à comprendre les transformations de la vie neuropsychique d'un patient victime d'une lésion cérébrale acquise ou développementale et à mettre en place des prises en charge permettant une amélioration globale de sa qualité de vie. Cette démarche scientifique et professionnelle s'applique à des individus en évolution, de l'enfant à la personne âgée.

Les compétences visées sont :

- Savoir conduire un examen et bilan neuropsychologique chez l'enfant
- Savoir conduire un examen et bilan neuropsychologique chez l'adulte
- Savoir conduire un examen et bilan neuropsychologique chez la personne âgée
- Savoir conduire une anamnèse, un diagnostic, une prise en charge rééducative, une mobilisation cognitive
- Savoir conduire/proposer un soutien et un accompagnement des patients et de leur famille (ou aidants)
- Savoir travailler en équipe, gérer des problématiques institutionnelles
- Savoir analyser et faire évoluer ses pratiques

■ **Le parcours-type Psychologie de l'Education (EDUC)** appréhende le sujet humain au travers des problématiques liées à son éducation. Il vise à former des psychologues engagés dans la prévention, l'évaluation et l'intervention auprès d'enfants et d'adolescents présentant des difficultés d'apprentissage, atteints de troubles cognitifs ou du comportement (dyslexie, dyscalculie, troubles de l'attention par exemple), ou en souffrance psychologique (décrochage scolaire, phobie scolaire, haut potentiel par exemple). Ce parcours offre des enseignements spécifiques en psychologie de l'éducation, sur les pratiques spécifiques d'évaluation des apprentissages, et la connaissance des institutions éducatives. Il intègre les connaissances les plus récentes dans les champs des neurosciences cognitives développementales et de la neuroéducation. Les débouchés visés correspondent aux fonctions de Psychologue dans les établissements scolaires, sanitaires, sociaux ou psychopédagogiques.

Les compétences visées sont :

- Entretiens, anamnèses, examens, et bilans psychologiques de l'enfant et de l'adolescent
- Dépistage et prise en charge
- Connaissance de l'institution éducative et de ses partenaires
- Conception d'outils de médiation et de remédiation cognitive
- Soutien à la parentalité
- Travail en équipe

■ **Le parcours-type Psychologie Psycho-dynamique Clinique et Pathologique (PDCP)** s'intéresse aux personnes en situation de souffrance psychique liées à des psychopathologies avérées (névrose, psychose, addictions, ...) ou à des situations traumatiques (deuil, maladie grave, catastrophe, chômage, etc.) ou encore à des périodes existentielles difficiles (naissance d'un enfant, adolescence, crise de milieu de vie, vieillissement). La formation dispensée met, au centre de l'investigation clinique ou des dispositifs de soin, le sujet dans sa globalité, son histoire et son environnement. Cette formation repose sur un socle théorique psychodynamique qui reconnaît l'importance des phénomènes inconscients et conçoit la personne dans une constante dynamique inter- et intra-subjective. Ce parcours a pour vocation de former des psychologues aptes à la prise en charge (prévention, diagnostic, soin) des personnes en situation de souffrance psychique. Il permet, au-delà d'une formation aux différentes expressions psychopathologiques, d'accéder à une formation de haut niveau en tests projectifs. Il offre une première approche des différents dispositifs de soin individuels, groupaux et institutionnels.

Les compétences visées sont :

- Formation à la psychopathologie, à la souffrance psychique individuelle et familiale, aux vulnérabilités psycho-sociales
- Évaluation psychométrique et psychopathologique (tests projectifs)
- Réflexion et mise en œuvre des dispositifs thérapeutiques individuels, groupaux et institutionnels, aux différents âges de la vie
- Formation aux processus et enjeux institutionnels, au travail pluridisciplinaire et dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles.

■ **Le parcours-type Psychologie sociale et conduite du changement : diagnostic et intervention (PSCC)** est destiné à former des psychologues spécialisés dans l'accompagnement du changement au niveau individuel, organisationnel ou institutionnel. Il vise à développer la capacité des diplômés à mobiliser les modèles théoriques et les méthodologies issus de la psychologie sociale dans le but d'élaborer et maîtriser les démarches d'intervention et de conduite de changement dans trois grands domaines de la vie sociale : travail (insertion professionnelle ou gestion des risques psychosociaux), santé publique (éducation à la santé et prévention des comportements à risques) et citoyenneté (prévention des discriminations, promotion de l'inclusion sociale et comportements éco-citoyens).

Les compétences visées sont :

- Maîtrise des outils, méthodes et techniques permettant d'accompagner et de conduire le changement au niveau individuel comme organisationnel ou institutionnel, et dans les domaines du travail et des organisations, de la santé publique et de la citoyenneté
- Audit social, diagnostic et développement d'indicateurs
- Évaluation psychométrique
- Démarches d'intervention psychosociale
- Méthodologie de conception de projet (plan de promotion et de prévention)
- Maîtrise de l'ingénierie psychosociale
- Ergonomie de l'activité
- Gestion des risques psychosociaux

L'ARCHITECTURE DU MASTER

La structuration de la formation en mention unique de psychologie repose sur une architecture commune aux 5 parcours-types. Le modèle adopté permet l'acquisition d'un socle commun de savoirs, savoir-faire et savoir-être requis pour tous les psychologues et chercheur·es en psychologie. Ces connaissances et compétences sont développées progressivement et appliquées selon la spécialité de chaque parcours-type.

Chaque année du master comprend 2 semestres de 190 heures d'enseignements (sauf semestre 4 : 200h) et donne lieu à 60 ECTS (*European Credits Transfer System*) (Figure 5).

La 1^{ère} année comprend 11 UEs et la 2^{ème} année comprend 9 UEs.

Les 20 UEs sont organisées en 2 blocs de compétences proposés à chaque semestre et donnant lieu chacun à 30 ECTS par année :

- Le **BLOC 1 « DIAGNOSTIQUER – ELABORER UNE INTERVENTION »** vise l'acquisition et la mobilisation de connaissances théoriques transversales et spécialisées ainsi que méthodologiques et appliquées
- Le **BLOC 2 « ELABORER UN PROJET – INTERVENIR (M1) ou CONDUIRE UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE (M2) »** regroupe des contenus méthodologiques et pratiques visant l'acquisition de savoir-faire et savoir-être transversaux et spécialisés ; il inclut la réalisation d'un stage de 300h et d'un mémoire ou travail d'étude et de recherche.

Ces 2 blocs de compétences couvrent les 14 compétences de la fiche du Répertoire National de des Certifications Professionnelles n°32277 (Annexe 1).

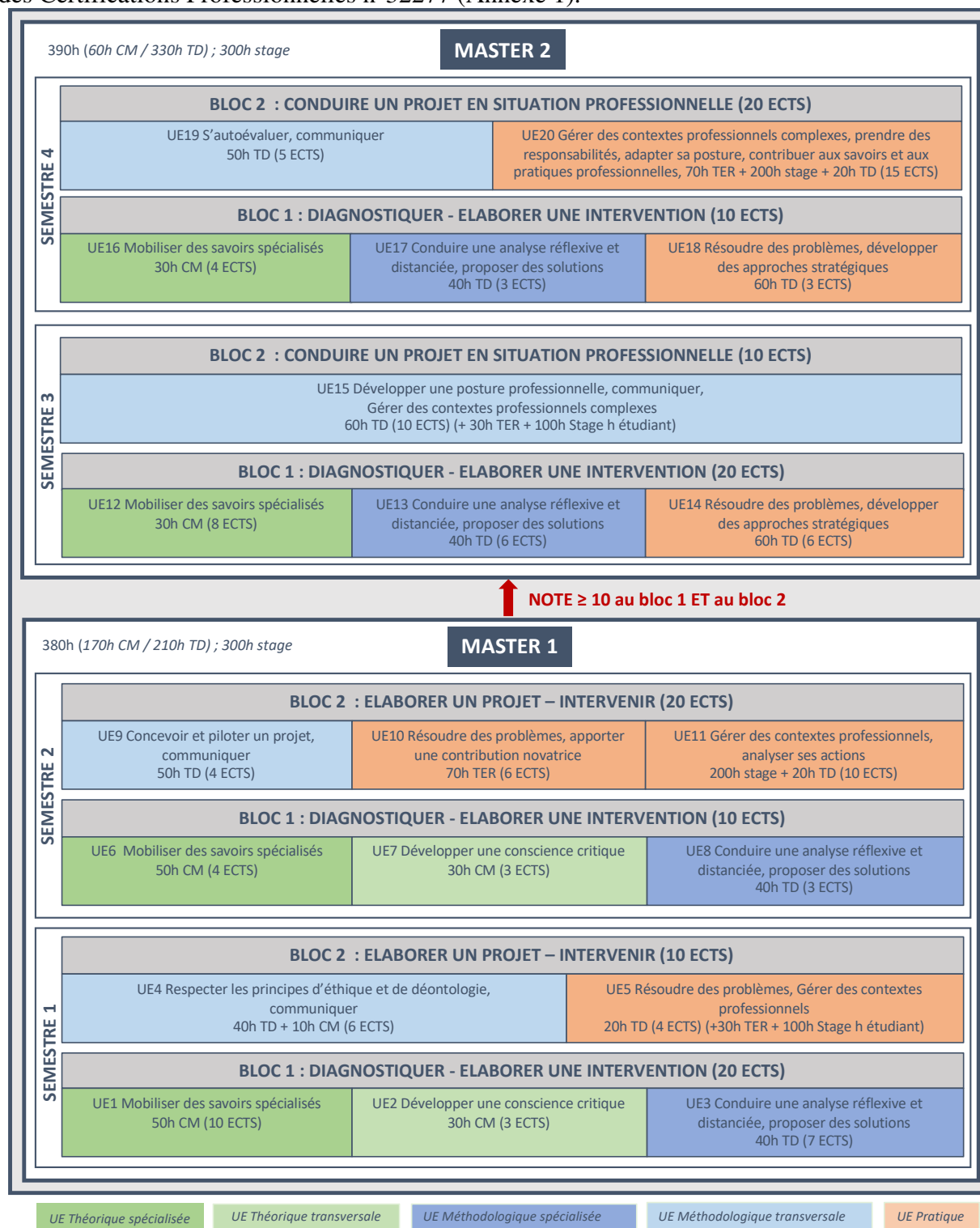


Figure 5. Architecture des 2 années du master de psychologie.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

En accord avec la double finalité recherche/professionnel du master l'équipe pédagogique est composée :

1) **d'enseignant·es chercheur·es et chercheurs ou chercheur·es associés** membres d'un laboratoire Unicaen ou hors Normandie qui disposent d'une expertise scientifique reconnue pour le contenu de l'enseignement qu'ils assurent (principalement les UEs théoriques et méthodologiques)

2) de professionnel.les praticien.nes exerçant dans les différents secteurs socio-économiques d'emploi des diplômé-e-s : psychologue, médecin, orthophoniste, ergonome, enseignant.e spécialisé.e, chef.fe de projet, inspecteur.trice d'académie.

La liste des intervenant.es dans votre parcours vous sera transmise par votre responsable d'année.

LE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT MASTER (CPM)

Dès le début d'année, chaque promotion d'étudiant.es devra désigner ses représentant.es : 5 par parcours et par année ; les 10 représentant.es représentent leurs pairs lors des réunions du CPM : 5 étudiant.es de M1 et 5 étudiant.es de M2 de parcours différents.

Le Conseil de Perfectionnement Master (CPM) et la Commission Pédagogique sont des instances qui ont pour rôle de favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, administratives, le monde socioprofessionnel, et les étudiant.es pour le CPM : (<http://ufrpsycho.unicaen.fr/formations/conseils-de-perfectionnement/>).

Ces instances éclairent sur les objectifs de la formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et de permettre d'en améliorer la qualité.

Leurs missions sont : Examiner et analyser les résultats des évaluations des enseignements ; Effectuer le bilan de la rentrée ; Examiner les enquêtes d'insertion de l'EOI ; Proposer des évolutions sur les pratiques pédagogiques ; Participer à la conception et à l'évaluation de la formation ; Proposer l'adaptation de la formation au public de la formation continue ; Participer à la définition des modalités de recrutement des candidats ; Participer aux relations avec le monde socio-économique: partenariats, réseau d'anciens, etc. ; Favoriser l'ouverture à l'international, mobilité étudiante ; Effectuer des bilans sur les effectifs, les taux de réussite.

La commission pédagogique se réunit 3 fois par an. Elle se compose des équipes pédagogique et administrative ainsi que des psychologues et comprend au total 21 membres : 11 enseignants-chercheurs (les responsables d'année et la responsable de grade (président)), 6 psychologues (les psychologues praticien.nes référent.es de chacun des parcours) et 4 personnels administratifs (le DAC, la responsable de scolarité et les deux gestionnaires master). Le Conseil de Perfectionnement Master se réunit deux fois par an. Il comprend au total 31 membres : il se compose des membres participants à la commission pédagogique auxquels se joignent les 10 représentants étudiant.es de master (un.e étudiant.e M1 et M2 de chaque parcours). La composition de ces instances est présentée dans la figure 6.



Resp. du Grade de Master :
Michèle Molina :
responsable-psycho-master@unicaen.fr

EQUIPE ADMINISTRATIVE
DAC : Cédric Dupont
Responsable de scolarité : Aya Corbel
Gestionnaires de scolarité : Soriya Duval (M1)
Morgane De Vos (M2)

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

M2 : Peggy Quinette	M2 : Amélie Lubin	M2 : Michèle Molina
M1 : Ludivine Ritz	M1 : Céline Laroche	M1 : Coralie Sarrin
M2 : Astrid Hirschelmann	M2 : Magali Clobert	
M1 : Alexandre Ledrait	M1 : Jessica Mange	

EQUIPE PROFESSIONNELLE

Charlotte Mancel	Catherine Lalevée	
Natacha Hoareau	Déborah Therezo	Perrine Izquierdo
Anne Cercelet	Anaëlle Valaunay-Bazire	Luc Vigne
Aline Marie	Julie Le Gras	

UN.E REPRÉSENTANT.E ÉTUDIANT.E de M1 et M2
de chaque parcours participe uniquement aux 2 CPM

Dates des 2 CPM et 3 CP annuels

	Dates	Horaires	Salles
CP	Jeudi 2 octobre	09h00-12h00	SE 605
CPM	Jeudi 4 décembre	09h00-12h00	SE 005
CP	Jeudi 22 janvier	09h00-12h00	SE605
CP	Jeudi 5 mars	09h00-12h00	SE 605
CPM	Jeudi 2 avril	09h00-12h00	SE 005
CP	Jeudi 9 juillet	09h00-12h00	SE 605

Figure 6 : Les membres du CPM et de la Commission pédagogique et dates des CPM et des Commissions pédagogiques 2025-2026

COLLOQUES, CONFÉRENCES ET SEMINAIRES

L'équipe pédagogique a mis en place un « **séminaire pluridisciplinaire master** » obligatoire pour tous les étudiant·es du Master de psychologie (M1 et M2, tous parcours).

Ce moment d'échanges vise à aborder une thématique de recherche fondamentale et/ou clinique en psychologie sous un angle pluridisciplinaire.

C'est aux étudiant·es d'organiser le séminaire pluridisciplinaire sous la supervision de la responsable de grade, avec l'aide des responsables d'année et des praticiens psychologues référents des parcours. La thématique est définie en concertation avec les étudiant·es des 5 parcours lors de la journée d'intégration.

Les étudiant·es membres du comité d'organisation pourront se voir attribuer à leur demande un **Open Badge** (ou badge ouvert) qui est un outil de valorisation, de reconnaissance et d'affichage des compétences.

Des moments d'échanges et de rencontres avec des doctorant·es et des ancien·es diplômé·es (N+1) vous seront également proposés dans chaque parcours au cours de l'année : **soyez libres de les organiser !**

Tout au long de l'année, sont également diffusées toutes les actions mises en place par l'école doctorale ED HSRT 556 ainsi que les séminaires, conférences, colloques, journées d'étude organisés par les laboratoires de recherche supports du master de psychologie.

Enfin, les étudiant·es sont également invité·es à participer aux différentes manifestations scientifiques organisées sur le campus (ex. fête de la science, semaine du cerveau) ; **N'hésitez pas à solliciter vos responsables d'année !**

L'ENGAGEMENT ETUDIANT

L'engagement étudiant permet aux étudiant·es de l'université Caen Normandie engagé·es au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation de demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'études, soient reconnues au titre de leur formation.

L'inscription à l'engagement étudiant ne peut s'effectuer qu'une fois au cours des deux années du master. Elle est soumise à un avis de recevabilité de la candidature par un jury *ad hoc*.

L'évaluation de l'engagement étudiant comprend la rédaction d'un rapport, une soutenance orale et une évaluation par le référent ou la référente de l'activité de l'étudiant·e.

L'engagement est validé si la note obtenue est $\geq 10/20$.

La validation de l'engagement donne lieu à l'attribution de 0,25 points bonus pour chaque point supérieur à la moyenne qui s'ajoutent à la moyenne générale des UEs du Bloc 1 du semestre pair de l'année universitaire de la validation de l'engagement (S2 ou S4).

La procédure de constitution et de validation du dossier est disponible sur le site web de l'UFR de psychologie : <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarite/engagement-etudiant/>.

LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Calendrier universitaire 2025-2026 - Master de psychologie

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1 L Rentrée M1 (10h)	1 M M1 (6)	1 S TOUSSAINT	1 L M1 (6)	1 J Jour de l'en	1 D	1 D	1 M M1 (7)	1 V Fête de Travail	1 L	1 M Soutenances M2	1 S	1 M Rentrée M1 (10h)
2 M Transversaux M1	2 J CP	2 D	2 M	2 V	2 L M1 (5)	2 L	2 J CP	2 S	2 M	2 J M2 Session 1	2 D	2 M Transversaux M1
3 M Soutenances M2 Session 2	3 V M1 (1)	3 L	3 M	3 S	3 M Jury M1 Session 1 Semestre 1	3 M M1 (5)	3 V	3 D	3 M Communication stage	3 V	3 L	3 J M1 (5)
4 J Jury M2	4 S	4 M	4 J CP	4 D	4 M Jury M2 Session 1 Semestre 1	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V M2 Session 2
5 V Résultats M2 Session 2	5 D	5 M M1 (6)	5 V Rattrapage cours M1	5 L	5 J	5 J CP	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S
6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V Transversaux M1	6 V	6 L Pâques	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D
7 D	7 M M2 (3)	7 V	7 D	7 M M2 (1)	7 S	7 S	7 M Rattrapage cours M1	7 J	7 D	7 M Jury M1 Session 2 (10h)	7 V	7 L Rentrée M2 (10h)
8 L Rentrée M2 (10h)	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M Rattrapage cours M1	8 V ARMISTICE 1918	8 L	8 M	8 S	8 M M2 (1)
9 M Transversaux M1	9 J Journée facultaire professeur invité	9 D	9 M M2 (7)	9 V	9 L	9 L M1 (6)	9 J	9 S	9 M Soutenances M1 Session 1	9 J Jury M2 Session 1 (10h)	9 D	9 M Transversaux M1
10 M M2 (1)	10 V M1 (2)	10 L	10 M	10 S	10 V	10 M M1 (6)	10 V	10 D	10 M	10 J Résultats M1 Session 2	10 L	10 J M2 (1)
11 J Journée intégration M1 M2	11 S	11 M ARMISTICE 1918	11 J Rattrapage cours M2	11 D	11 M	11 M Résultats M1 M2 Session 1 Semestre 1	11 S	11 L	11 J Auditions des thèses	11 S	11 M	11 V M1 (2)
12 V	12 D	12 M M2 (5)	12 V	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V Pas de stage	13 V Séminaire Master	13 L	13 M	13 S	13 L Résultats M2 Session 1	13 J	13 D
14 D	14 M	14 V	14 D	14 M M2 (2)	14 S	14 S	14 M	14 V ASCENSION	14 D	14 M FÊTE NATIONALE	14 V	14 L
15 L	15 M M1 (3)	15 S	15 L Pas de cours	15 J	15 D	15 D	15 M M2 (6)	15 V	15 L Dépôt TSE M2 Session 1 (avant 13h)	15 M	15 S ASSOMPTION	15 M
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V Examens M1 et M2 Session 1 Semestre 1	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M Jury M1 Session 1	16 J	16 D	16 M
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 D	17 M M2 (3)	17 V	17 D	17 M Examens M2 Session 1	17 J Résultats M1 Session 1 Semestre 2	17 L	17 J
18 J	18 S	18 M M1 (7)	18 J	18 D	18 M	18 M M2 (4)	18 S	18 L	18 J Examens M1 Session 2	18 S	18 M	18 V
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L Stage possible M1 et M2	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V Résultats M1 Session 2	19 D	19 M	19 S
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L
22 L	22 M M2 (4)	22 S	22 L	22 J CP	22 D	22 D	22 M	22 V CONGES	22 L	22 M Dépôt TSE Rapport Stage M1 Session 2 (avant 13h)	22 J	22 M
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J
25 J	25 S	25 M	25 J Fête	25 D	25 M CONGES	25 M M2 (5)	25 S	25 L PENTECÔTE	25 J	25 S Examens M1 Session 2	25 M	25 V
26 V	26 D	26 M M2 (6)	26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M Dépôt TSE M1 Session 1 (avant 13h)	26 V	26 D	26 M	26 S
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M Stage possible M1 et M2	27 V	27 V	27 L	27 M Rattrapage cours M2	27 S	27 L	27 J	27 D
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 S	28 M	28 J M2 (7)	28 D	28 M	28 V	28 L
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L Soutenances M1 Session 2	29 M	29 S	29 M
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 M	31 V	31 M	31 S	31 D	31 M	31 D	31 M	31 V	31 D	31 M	31 L Dépôt mémoire M2 Session 2 (avant 13h)

M1 M2
 Rattrapage de cours
 CP
 Examens M1 et M2
 Examens M1 et M2 Session 1
 Examens M1 et M2 Session 2
 Examens M1 et M2 Session 3
 Examens M1 et M2 Session 4
 Examens M1 et M2 Session 5
 Examens M1 et M2 Session 6
 Examens M1 et M2 Session 7
 Examens M1 et M2 Session 8
 Examens M1 et M2 Session 9
 Examens M1 et M2 Session 10
 Examens M1 et M2 Session 11
 Examens M1 et M2 Session 12
 Examens M1 et M2 Session 13
 Examens M1 et M2 Session 14
 Examens M1 et M2 Session 15
 Examens M1 et M2 Session 16
 Examens M1 et M2 Session 17
 Examens M1 et M2 Session 18
 Examens M1 et M2 Session 19
 Examens M1 et M2 Session 20
 Examens M1 et M2 Session 21
 Examens M1 et M2 Session 22
 Examens M1 et M2 Session 23
 Examens M1 et M2 Session 24
 Examens M1 et M2 Session 25
 Examens M1 et M2 Session 26
 Examens M1 et M2 Session 27
 Examens M1 et M2 Session 28
 Examens M1 et M2 Session 29
 Examens M1 et M2 Session 30
 Examens M1 et M2 Session 31
 Examens M1 et M2 Session 32
 Examens M1 et M2 Session 33
 Examens M1 et M2 Session 34
 Examens M1 et M2 Session 35
 Examens M1 et M2 Session 36
 Examens M1 et M2 Session 37
 Examens M1 et M2 Session 38
 Examens M1 et M2 Session 39
 Examens M1 et M2 Session 40
 Examens M1 et M2 Session 41
 Examens M1 et M2 Session 42
 Examens M1 et M2 Session 43
 Examens M1 et M2 Session 44
 Examens M1 et M2 Session 45
 Examens M1 et M2 Session 46
 Examens M1 et M2 Session 47
 Examens M1 et M2 Session 48
 Examens M1 et M2 Session 49
 Examens M1 et M2 Session 50
 Examens M1 et M2 Session 51
 Examens M1 et M2 Session 52
 Examens M1 et M2 Session 53
 Examens M1 et M2 Session 54
 Examens M1 et M2 Session 55
 Examens M1 et M2 Session 56
 Examens M1 et M2 Session 57
 Examens M1 et M2 Session 58
 Examens M1 et M2 Session 59
 Examens M1 et M2 Session 60
 Examens M1 et M2 Session 61
 Examens M1 et M2 Session 62
 Examens M1 et M2 Session 63
 Examens M1 et M2 Session 64
 Examens M1 et M2 Session 65
 Examens M1 et M2 Session 66
 Examens M1 et M2 Session 67
 Examens M1 et M2 Session 68
 Examens M1 et M2 Session 69
 Examens M1 et M2 Session 70
 Examens M1 et M2 Session 71
 Examens M1 et M2 Session 72
 Examens M1 et M2 Session 73
 Examens M1 et M2 Session 74
 Examens M1 et M2 Session 75
 Examens M1 et M2 Session 76
 Examens M1 et M2 Session 77
 Examens M1 et M2 Session 78
 Examens M1 et M2 Session 79
 Examens M1 et M2 Session 80
 Examens M1 et M2 Session 81
 Examens M1 et M2 Session 82
 Examens M1 et M2 Session 83
 Examens M1 et M2 Session 84
 Examens M1 et M2 Session 85
 Examens M1 et M2 Session 86
 Examens M1 et M2 Session 87
 Examens M1 et M2 Session 88
 Examens M1 et M2 Session 89
 Examens M1 et M2 Session 90
 Examens M1 et M2 Session 91
 Examens M1 et M2 Session 92
 Examens M1 et M2 Session 93
 Examens M1 et M2 Session 94
 Examens M1 et M2 Session 95
 Examens M1 et M2 Session 96
 Examens M1 et M2 Session 97
 Examens M1 et M2 Session 98
 Examens M1 et M2 Session 99
 Examens M1 et M2 Session 100

Calendrier universitaire 2025-2026

UNICAEN

LE STAGE PROFESSIONNEL

A l'université Caen Normandie, les 500 heures de stage minimum obligatoires permettant l'accession au titre de psychologue et l'inscription sur la liste RPPS (Arrêté du 19 mai 2006 version consolidée au 3 octobre 2012), sont réparties en 1ère et 2ème année à raison de 300 heures obligatoires minimum par année, soit un total de 600h minimum (<http://ufrpsycho.unicaen.fr/stages/>).

IMPORTANT : Avant toutes démarches, prenez contact avec votre référent.e universitaire ou l'interlocuteur.trice identifié.e dans votre parcours.

LES OBJECTIFS DU STAGE

L'objectif des stages professionnels est de promouvoir le développement des aptitudes et des habiletés professionnelles requises pour la fonction de psychologue dans les divers milieux d'application de la psychologie et de permettre au stagiaire d'atteindre une autonomie professionnelle. Ces savoir-faire et savoir-être s'acquièrent progressivement au cours des deux années du master.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- La découverte d'une organisation ou d'un cadre institutionnel donné et la participation à ce fonctionnement.
- La découverte puis l'exercice des missions et activités propres aux psychologues (diagnostic : évaluation, bilan psychologique, audit social ; entretiens : admission, élaboration du projet individualisé, suivi, ingénierie psychosociale ; prise en charge : élaboration, mise en œuvre et évaluation de démarches et d'outils thérapeutiques, intervention et accompagnement au changement, plan de prévention, ...).
- La découverte puis la mise en place d'une pratique pluridisciplinaire (connaissance des missions et fonctions de l'ensemble des professionnels de l'organisation et du réseau de partenariat ; une attention particulière est portée aux métiers spécialisés dans la prise en charge des publics accueillis et dans l'accompagnement au changement : médecins, orthophonistes, ergothérapeutes, assistants sociaux, psychomotriciens, infirmiers, aides-soignants, éducateurs spécialisés, enseignants spécialisés, ergonomes, animateurs, formateurs, ...).

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ces objectifs dépendent des lieux et possibilités offertes au stagiaire. Ils constituent un guide non exhaustif et adaptable en concertation avec le tuteur ou la tutrice de stage et le ou la référent.e universitaire. Pour les stages de M2, ces objectifs spécifiques devront évoluer en cours de stage vers la plus grande autonomie possible.

- Capacité à avoir une posture adaptée et respectueuse face au public et son environnement social.
- Capacité à s'intégrer dans l'équipe et à interagir avec l'ensemble des professionnels.
- Découvrir, comprendre et expérimenter la démarche de conceptualisation d'un cas clinique ou de la démarche d'intervention dans l'accompagnement au changement (prévention ou promotion de comportements).
- Découvrir, comprendre et expérimenter des techniques psychologiques d'accompagnement et de prise en charge thérapeutique ou d'intervention psychosociale.
- Découvrir, comprendre et expérimenter la passation d'outils d'évaluation professionnels et psychométriques.
- Découvrir, comprendre et expérimenter la rédaction d'écrits et bilans psychologiques, d'audit ou de plan de prévention/promotion...

- Participer activement aux réunions de projets individuels ou collectifs et/ou réunions de staff.

REGLEMENTATION / SUIVI / ORGANISATION

1. Le stage devra se dérouler dans le cadre strict du code de déontologie des psychologues ; l'anonymat des personnes rencontrées devra être respecté.
2. Le stagiaire est encadré par : 1) un **tuteur ou une tutrice de stage psychologue** diplômé.e d'un DESS/Master professionnel de Psychologie et exerçant depuis au moins 3 ans et 2) par un ou une **réfèrent.e universitaire**, enseignant.e chercheur.e du diplôme - votre responsable d'année vous communiquera son nom. Ensemble ils assurent le suivi du stagiaire et l'accompagnent dans la construction de son projet professionnel et de formation ; des rendez-vous (minimum un) téléphoniques, en visioconférence ou sur site devront être organisés à l'initiative du stagiaire.
3. Le **projet de stage est soumis à approbation du ou de la réfèrent.e universitaire**, les étudiant.es doivent prendre contact avec lui ou elle dès le début d'année.
4. Le suivi du stagiaire est également assuré lors de **séances obligatoires de supervision de stage assuré par un.e psychologue** non impliqué dans l'évaluation de l'année.
5. La recherche de stage fait partie intégrante de la formation ; c'est à l'étudiant.e de choisir et de trouver son lieu de stage et ce, en fonction de ses facilités d'accueil ou activités professionnelles, et en respect de ses intérêts, commodités et contraintes personnelles. En cas de difficultés, contactez votre réfèrent.e universitaire mais en tout état de cause, un stage ne peut se dérouler de façon bénéfique que si l'étudiant.e a amorcé des échanges personnalisés avec les responsables de l'institution/l'organisation où s'effectuera le stage.
6. La demande de stage devra être accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation, et elle devra être adressée en priorité au psychologue sollicité et non pas à la direction ni au service DRH de la structure (sauf cas spécifique).
7. La durée du stage et fractionnement (en accord avec le projet professionnel)
 - a. **En M1, les 300h obligatoires minimum** pourront être réalisées en un unique stage dans une seule et même structure/organisation ou dans maximum deux structures/organisations auprès de professionnels différents mais sous réserve de minimum 100h : aucun stage inférieur à 100h n'est autorisé.
 - b. **En M2, les 300h obligatoires minimum** seront effectuées dans un seul organisme (sauf cas particulier, voir avec votre réfèrent-universitaire).
8. Afin de privilégier la diversité des expériences professionnelles au cours des deux années de Master, le stage de M2 sera réalisé dans une structure et/ou auprès d'un professionnel différent du M1.
9. Le stage devra impérativement se dérouler pendant les semaines ouvrées définies par le calendrier universitaire (= toutes les semaines hors semaines d'enseignements)
 - a. Pas de stage durant les vacances de Noël (période d'interruption)
 - b. Pas de stage au-delà de la validation de l'année (pas de stage durant la période estivale)
 - c. Stage uniquement sur la période des 5 jours de la semaine (pas de stage le week-end)
 - d. Une journée de stage n'excédera pas 7h
10. La gratification pour les stages de Master inférieur à 308h n'est pas obligatoire mais pourra être proposée par l'organisme d'accueil
11. Le stage ne peut être réalisé en distanciel
12. Le nombre de tuteur/tutrice maximum par stage ne peut excéder 3 maximum

AUCUN STAGE NE PEUT DEBUTER SANS CONVENTION SIGNED.

VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Le stage est régi par une convention de stage qui engage 1) l'étudiant.e, 2) le tuteur ou la tutrice de stage psychologue et l'établissement d'accueil et 3) le réfèrent-universitaire et l'université.

Les conventions sont créées par l'étudiant.e suivant une procédure en ligne grâce à l'application Esup Stage via l'ENT : <https://Esupstage.unicaen.fr>

La procédure est la suivante :

- Etre inscrit.e au préalable en Master
- Lire le message rédigé par la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) à destination des étudiant.es, prendre connaissance du tutoriel de Esup stage et se référer au Guide étudiants Esup stage sur le site de l'UFR : <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarité/stages/>

Les **objectifs du stage** doivent être définis en amont avec le tuteur ou la tutrice psychologue et le.la référent.e universitaire, soyez concis.es.

- Se munir de toutes les informations requises avant de créer la convention, il est impératif que la convention soit correctement créée dès la première connexion, le non-respect de cette règle entrainera un retard dans sa validation ; les dates et jours de présence seront définis avec le tuteur ou la tutrice de stage en respectant le calendrier universitaire
- La convention de stage est comme un contrat de travail dont l'établissement répond à des règles juridiques. Toute convention comportant des erreurs de saisies entrainera un report de quinze jours dans l'entrée en application de la convention. Aucune convention scannée ne sera établie pour combler ce report.

- **ATTENTION toutes ces démarches requièrent du temps ! comptez minimum 15 jours de délai de traitement entre la finalisation de votre convention dans Esup stage et la récupération des exemplaires signés par toutes les parties – pensez à anticiper ce délai pour fixer la date de début du stage projeté.**
- **Renseignez-vous auprès des structures d'accueil, certaines ont un fonctionnement interne qui requiert un temps de traitement des conventions pouvant aller jusqu'à 6 semaines avant le début du stage !**

1- Je crée ma convention, dans l'onglet :

- « **Etudiant** » : je renseigne mes informations
- « **Etablissement d'accueil** » : j'indique le numéro de SIRET et les coordonnées du siège social
- « **Service d'accueil** » : il correspond au service dans lequel j'effectue mon stage
- « **Tuteur professionnel** » : je renseigne les informations du tuteur ou de la tutrice (il doit justifier de 3 années d'exercice professionnel en tant que psychologue)
- « **Stage** » : je décris mon stage, les fonctions, les missions, les compétences visées et je précise la période du stage. Dans la rubrique « **description du stage** » « **Sujet** », j'indique :
 - ✓ pour un stage de M1 : stage d'observation active et de pré-professionnalisation de M1 en psychologie, parcours XXX
 - ✓ pour un stage de M2 : stage professionnalisant de M2 en psychologie, parcours XXX

Dans la rubrique « **commentaires sur le temps de travail** », j'indique : « stage du XX au XX pour une durée totale de XX heures réparties selon le calendrier universitaire et les contraintes institutionnelles d'activité de la tutrice ou du tuteur de stage. »

J'indique clairement la **période d'interruption du stage** (période de Noël, période estivale, cf : voir le calendrier universitaire master)

- « **Enseignant.e référent.e** » : je complète les informations de mon/ma référent.e universitaire
- « **Signataire** » : je complète les informations de la direction de la structure
- « **Récapitulatif** » : une fois que j'ai vérifié toutes les informations, je clique sur « valider » en bas de page. **Un numéro de convention apparaît, je le relève.**

- 2- Ma/Mon référent.e universitaire reçoit automatiquement une notification pour validation pédagogique
- 3- La scolarité valide administrativement ma convention et me l'envoie par mail, signée de mon/ma enseignant.e référent.e
- 4- Je signe ma convention
- 5- J'envoie ma convention par mail à la structure, pour **signature électronique avec le tampon** de la structure (signature de la direction de la structure, et du tuteur ou de la tutrice).
- 6- Une fois la convention signée par ma structure de stage, je l'imprime en 3 exemplaires que je dépose à la scolarité pour signature manuscrite de la direction de l'UFR.
- 7- Je transmets mon attestation d'assurance responsabilité civile par mail à la scolarité
- 8- La scolarité me remet 2 exemplaires de ma convention signée : l'un que je conserve, et l'autre que je transmets à l'établissement d'accueil (direction de la structure) (le 3^{ème} exemplaire est archivé à l'UFR).

Pour les M1 : A l'issue de cette procédure, la scolarité me remet mon carnet de stages



LE STAGE DEBUTERA SI ET SEULEMENT SI CES ETAPES SONT RESPECTEES

UNE REGLE A RETENIR :

Une convention est établie par **établissement d'accueil** (= un siège social = un numéro de SIRET)

Exemple :

J'effectue 2 stages sur la même période dans deux services d'accueil avec deux tuteurs différents. L'un dans un service d'Oncologie du CHU, l'autre dans un service pédiatrique du CHU.

- Une seule convention de stage doit être établie
- L'établissement d'accueil = le CHU
- Le service d'accueil = le service Oncologie ; je renseigne dans l'onglet « Stage » « Commentaires sur le temps de travail » les informations du service pédiatrique du CHU. Dans cette rubrique je renseigne également les noms du 2^{ème} ou 3^{ème} tuteur, ainsi que ses coordonnées mails et téléphone. (tous.toutes les tuteurs et tutrices doivent signer la convention).

CAS PARTICULIER : STAGES AU CHU DE CAEN

- 1) L'ordre des signatures est le même que pour les autres structures
- 2) Pour faire signer les 3 exemplaires de votre convention, adressez-vous au bureau

Formation Continue du CHU à la personne en charge des stages : Mme Bon ou Mme Douetil.

- 3) **Joindre impérativement** : a) l'attestation responsabilité civile, b) l'attestation de vaccin à jour (DTP, Hépatite B complet ou en cours, pass vaccinal non obligatoire), c) le formulaire de demande de stage, d) l'accord écrit de votre tuteur ou tutrice. **Aucune convention ne sera signée sans ces documents.**

A l'issue de cette procédure, la scolarité vous remettra votre convention signée en 2 exemplaires : l'une que vous conserverez et l'autre que vous devrez transmettre à l'établissement d'accueil (la 3ème est archivée à l'UFR de psychologie).



LE STAGE DEBUTERA SI ET SEULEMENT SI CES ETAPES SONT RESPECTEES

ATTESTATION DE FIN DE STAGE

L'attestation de fin de stage qui se trouve à la suite de votre convention de stage est à faire compléter par vos soins auprès de l'établissement d'accueil (direction de la structure). Seul.es les étudiant.es ayant effectué les 300h de stage à la veille des soutenances de la session 1, présenteront l'attestation de fin de stage aux membres du jury. Si l'attestation ne comprend pas les 300h de stage à cette date, l'étudiant.e ne présente pas de document lors des soutenances. Il devra dans cette situation présenter son attestation à la veille du jury.

Vous devez vous munir **d'une copie de cette attestation** le jour de la soutenance à remettre au jury. **Vous conservez l'original.**

L'EVALUATION / VALIDATION

L'évaluation du stage s'effectue à 3 niveaux

1. Par une **EVALUATION DANS LE CARNET DE STAGES** dûment remplie et signée par les parties concernées. En concertation avec le ou la référent.e universitaire, le tuteur ou la tutrice de stage valide ou non les acquis au cours du stage portant sur l'attitude professionnelle dans ses aspects méthodologiques et relationnels. Une évaluation qualitative et commentée sera également proposée et une attestation de stage sera délivrée (même si le stage n'est pas validé).
2. Par la **REDACTION D'UN RAPPORT** noté par un ou une enseignant.e-chercheur.e ou un.e psychologue praticien.ne et portant, le cas échéant, sur l'ensemble des stages effectués au cours de l'année de formation.
3. Par une **SOUTENANCE ORALE** notée par un jury composé d'au moins 2 enseignants-chercheurs, dont le ou la référent.e universitaire, et de psychologues invités, dont le tuteur ou la tutrice psychologue de stage et le ou la référent.e-praticien.ne du parcours ; elle est d'une durée de 30 minutes maximum en M1 et s'intègre à la soutenance de fin d'étude en M2 (1 heure maximum, UE20).

Le contenu du rapport et sa forme vous seront précisés par votre responsable de parcours. Toutes les observations, protocoles ou commentaires doivent être anonymes. Les documents photographiques et/ou vidéo ne seront produits qu'avec l'autorisation des intéressés.

Aucune validation ne pourra avoir lieu si l'attestation et l'évaluation de stage font défaut. Si la note à l'UE Stage (UE 11 ou UE20) est inférieure à 10, l'UE n'est pas acquise. La compensation ne s'applique pas et votre année n'est donc pas validée. L'étudiant.e devra refaire un stage de 300 h.

LE STAGE D'OBSERVATION DES ACTIVITES DE RECHERCHE

Les étudiant.es souhaitant s'engager dans une formation doctorale ont la possibilité au cours de leur année de M1 d'effectuer un stage « découverte de l'activité recherche » afin de découvrir les différentes facettes de la vie de chercheur/chercheuse au sein d'un laboratoire de recherche. Ce stage d'une durée maximale de 100 h peut se réaliser en M1 ou en M2. Si le stage d'observation des activités de recherche est réalisé en M1, alors la durée du stage clinique est au minimum de 200 h. Si le stage d'observation des activités de recherche est réalisé en M2, la durée du stage clinique est de 300 h. Ce stage fait l'objet d'une convention bipartite (Hors Esup Stage), dans la rubrique sujet du stage, il sera alors indiqué « Stage d'observation des activités de recherche ». L'étudiant.e pourra néanmoins évoquer les bénéfices de ce stage d'observation des activités de recherche en conclusion de son rapport de stage clinique.

LE TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE (TER) / MEMOIRE

SA FORME

Un travail d'Etude et de Recherche ou mémoire est réalisé en Master 1 et en Master 2. Il représente chaque année environ 100 heures de travail. La définition du sujet et la réalisation du TER sont pilotées par un.e directeur·rice de mémoire. Les TER peuvent être encadrés par un.e enseignant.e chercheur.e titulaire de l'UFR de Psychologie ou par un membre d'un laboratoire auquel la formation est adossée.

En Master 1, l'étudiant.e émet des vœux de thématiques de TER (à son initiative ou à partir d'une liste proposée) qui sont validés par l'équipe pédagogique. Le projet est évalué à l'oral dans le cadre de l'UE5 en fin de semestre 1. Il présente l'introduction théorique en faisant clairement état de la problématique retenue et expose les objectifs, les hypothèses et les orientations méthodologiques provisoires, accompagné d'un plan et d'une bibliographie sommaire. Une version d'étape écrite est remise à l'encadrant en décembre.

En Master 2, le TER/mémoire professionnel doit faire état d'un travail clinique ou de recherche original en psychologie en lien avec le lieu de stage et/ou les problématiques de la population rencontrée et dont le thème est discuté avec au moins un.e enseignant.e chercheur.e de l'équipe pédagogique du parcours. Ce TER/mémoire est l'occasion pour l'étudiant.e d'expérimenter et d'illustrer ses compétences pour répondre à une problématique selon une démarche scientifique de recherche théoriquement fondée ou selon une démarche d'élaboration théorico-clinique des situations rencontrées en stage.

Une **charte anti-plagiat** devra impérativement être signée par l'étudiant.e. Le document fera l'objet d'une détection de plagiat avec le logiciel Compilatio. Un non-respect manifeste des règles édictées pourra entraîner l'attribution d'une note égale à 0.

Dans la cadre du recueil de données, une « **convention d'accueil pour recueil de données – initiation à la recherche** » peut être mise en place (hors Esup stage), référez-vous à la procédure disponible sur le site web de l'UFR : <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolaire/stages/>.

L'EVALUATION

1. Le TER/mémoire fait l'objet d'un **DOCUMENT ECRIT**, dactylographié déposé sur l'espace eCampus dédié (et selon les parcours en format papier). Les dates de dépôt sont fixées chaque année, se référer au calendrier universitaire.
Les étudiant.es devront impérativement utiliser la page de garde type mise en ligne sur l'espace eCampus dédié au master.
Toutes les observations, protocoles ou commentaires doivent être anonymes. Les documents photographiques et/ou vidéo ne seront produits qu'avec l'autorisation des intéressés.

2. Le TER/mémoire fait l'objet d'une **SOUTENANCE ORALE** notée par un jury composé d'au moins 2 enseignant·es chercheur·es ; elle est d'une durée de 30 minutes maximum en M1 et s'intègre à la soutenance de fin d'étude en M2 (1 heure maximum, UE20).

LA PREMIERE ANNEE DU MASTER

LES ENSEIGNEMENTS

La première année comprend 11 Unités d'Enseignements (UE) :

- des UE théoriques transversales (UE2 et UE7) et spécialisées (UE1 et UE6),
- des UE méthodologiques transversales (UE4 et UE9) et spécialisées (UE3 et UE8)
- des UE de pratique professionnelle et de recherche spécialisées (UE5, UE10 et UE11) incluant la réalisation d'un Travail d'Etude et de Recherche (TER) et d'un stage (300h).

Les UE sont organisées en 2 blocs de compétences :

■ Le BLOC 1 « DIAGNOSTIQUER – ELABORER UNE INTERVENTION »

Il regroupe 6 UE : au semestre 1 les UE1, UE2 et UE3 et au semestre 2 les UE6, UE7 et UE8.

Les UE1 et UE6 sont des UE théoriques de 50 heures CM qui ont pour objectif principal de diffuser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale qui pourra être mobilisée sur le terrain professionnel.

Les UE2 et UE7 sont des UE théoriques transversales de 30 heures CM qui visent à développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines. Elles sont organisées en modules thématiques qui abordent différents objets fondamentaux de la psychologie selon différentes perspectives disciplinaires. Ces modules sont proposés aux étudiant·es de tous les parcours qui doivent en choisir un parmi deux dans chaque UE ; le choix s'opère au plus tard 7 jours après de début des cours (détails des modules en Annexe).

Les UE3 et UE8 sont des UE méthodologiques spécialisées de 40 heures TD qui visent à permettre aux étudiant·e-s de conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

■ Le BLOC 2 « ELABORER UN PROJET – INTERVENIR »

Il regroupe 5 UE : au semestre 1 les UE4 et UE5 et au semestre 2 les UE9, UE10 et UE11

Les UE4 et UE9 sont des UE de méthodologies transversales qui forment les étudiant·e-s à respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale, à conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, et à communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et en anglais.

Les UE5, UE10 et UE11 sont des UE de mises en situation professionnelle et de recherche qui mobilisent les compétences à identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation ; à résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines, à apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux, à gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles, et à analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.

Les contenus de chaque UE et leur organisation en éléments constitutifs (EC) diffèrent en fonction des parcours selon les objectifs spécialisés visés (Cf. § Les enseignements par parcours).

LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

TOUS LES ETUDIANTS ET ETUDIANTES DOIVENT SE PRESENTER EN SESSION 1.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont variables selon les parcours. Elles peuvent inclure des épreuves de contrôle continu (CC) et de contrôle terminal (CT), orales ou écrites, en présentiel ou à distance (dépôt de travaux), ou des validations conditionnées et par assiduité (Cf. § Les enseignements par parcours).

La session 2 n'est pas au choix des étudiant·es. Elle est strictement réservée aux cas exceptionnels d'étudiant·es n'ayant pas pu se présenter en session 1 en raison de difficultés liées à la recherche ou à la réalisation du stage ou du TER, après accord du ou de la responsable d'année ou dans le cadre réglementaire d'étudiant·es n'ayant pas validé leur année en session 1.

L'année est validée lorsque l'étudiant·e a validé les 2 blocs annuels d'enseignements.

Il ou elle se voit alors attribué 60 crédits d'enseignement.

Le bloc 1 d'enseignements est validé lorsque l'étudiant·e a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux UEs qui le composent ou par compensation entre ces UEs.

Le bloc 2 d'enseignements est validé lorsque l'étudiant·e a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux UEs qui le composent ou par compensation entre ces UEs, **sous réserve d'avoir obtenu une note $\geq 10/20$ à l'UE10 ET à l'UE11 en M1.**

Toutes les UEs non validées en session 1 devront être repassées en session 2.

Règles de compensation

La compensation s'applique à l'année au sein de la même session si et seulement si l'UE10 et l'UE11 sont validées. Cela implique que si l'UE10 et l'UE11 ne sont pas soutenues à la session 1, alors la compensation entre les UE du bloc 1 ne peut s'appliquer.

La compensation s'applique uniquement entre les UEs d'un même type de bloc d'enseignements : la compensation ne s'applique pas entre les UEs du bloc 1 et les UEs du bloc 2.

Règles d'assiduité

L'assiduité implique une présence active des étudiant·es pouvant faire l'objet d'une validation par la réalisation de travaux (avec dépôt de documents).

Pour les règles d'assiduité, se référer à la note d'information sur les absences en master sur le site de l'UFR : <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarite/examens/>

Nota Bene. Une activité salariée pendant les heures de formation ne constitue pas un motif d'absence justifiée. (Cf. § contrat pédagogique).

Règles de validation en situation d'absence justifiée (ABJ) lors de CC

Cas 1 : le CC de l'UE ou EC comprend 2 notes. Dans le cas d'une ABJ à l'un des deux CC, **une épreuve de substitution** sera organisée au fil de l'eau avant la tenue du jury du semestre concerné.

Cas 2 : le CC de l'UE ou EC comprend plus de 2 notes. Une ABJ à l'un des CC entraîne le blocage du calcul de la moyenne au bloc et à l'année de la session concernée, l'étudiant.e aura alors un résultat ajourné. Toutefois, si 3/4 des CC ont été réalisés, le jury de fin d'année peut se réserver le droit de procéder à la **neutralisation de la note manquante**.

Règles de validation en situation d'absence justifiée (ABJ) pour les UEs validées par assiduité

Pour les UEs validées par assiduité, au-delà de **3 absences** (ABJ et/ou ABI), la non validation du bloc à l'année sera automatiquement déclenchée, l'étudiant.e sera alors ajourné.e au bloc. Le jury se réserve le droit de valider ou pas l'UE concernée en fonction du nombre d'heures suivies.

LA DEUXIEME ANNEE DU MASTER

LES ENSEIGNEMENTS

La deuxième année comprend 9 Unités d'Enseignements (UE) :

- des UEs théoriques spécialisées (UE12 et UE16),
- des UEs méthodologiques transversales (UE15 et UE19) et spécialisées (UE13 et UE17),
- des UEs de pratique professionnelle et de recherche spécialisées (UE14, UE18 et UE20) incluant la réalisation d'un Travail d'Etude et de Recherche (TER) et d'un stage (300h).

Les UEs sont organisées en 2 blocs de compétences :

■ Le BLOC 1 « DIAGNOSTIQUER – ELABORER UNE INTERVENTION »

Il regroupe 6 UEs : au semestre 1 les UE12, UE13 et UE14 et au semestre 2 les UE16, UE17 et UE18.

Dans la continuité de la 1^{ère} année, ces UEs forment les étudiant-e-s à d'autres cadres interventionnels du psychologue que ceux traités en 1^{ère} année et abordent la complexité des pratiques professionnelles.

Les UE12 et UE16 sont des UEs théoriques de 30 heures CM qui ont pour objectif principal de diffuser des savoirs hautement spécialisés et développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines, comme base d'une pensée originale qui pourra être mobilisée sur le terrain professionnel.

Les UE13 et UE16 sont des UEs méthodologiques spécialisées de 40 heures TD qui visent à permettre aux étudiant.e.s de conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation, et d'identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Les UE14 et UE18 sont des UEs pratiques spécialisées de 60 heures TD mettant les étudiant-e-s en situations professionnelles et de recherche afin d'acquérir les compétences à résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures (notamment en se servant de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine), à gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.

■ Le BLOC 2 « CONDUIRE UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE »

Il regroupe 3 UEs : au semestre 1 l'UE15 et au semestre 2 les UE19 et UE20

Les UE15 et UE19 sont des UEs de méthodologies professionnelles transversales et spécialisées de 60h et 50h, respectivement. Elles forment les étudiant-e-s à développer une posture professionnelle, à respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité

environnementale, à analyser ses actions en situation professionnelle, à s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et à adapter sa communication à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et en anglais.

L'UE20 est une UE de mise en situation professionnelle sur le terrain qui visent à développer les compétences visées dans les UE14 et UE18, à prendre des responsabilités, à adapter sa posture et à contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles.

Les contenus de chaque UE et leur organisation en éléments constitutifs (EC) diffèrent en fonction des parcours selon les objectifs spécialisés visés (Cf. § Les enseignements par parcours).

LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

**TOUS LES ETUDIANTS ET ETUDIANTES DOIVENT
SE PRESENTER EN SESSION 1.
UNE SESSION 2 EST POSSIBLE UNIQUEMENT POUR L'UE20.**

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont variables selon les parcours. Elles peuvent inclure des épreuves de contrôle continu (CC) et de contrôle terminal (CT), orales ou écrites, en présentiel ou à distance (dépôt de travaux), ou des validations conditionnées et par assiduité (Cf. § Les enseignements par parcours).

La session 2 pour l'UE20 n'est pas au choix des étudiant·es, elle est strictement réservée aux cas exceptionnels d'étudiants ou d'étudiantes ayant rencontré des difficultés liées à la recherche ou à la réalisation du stage ou du TER, après accord de la ou du responsable d'année.

Aucune session 2 n'est organisée pour toutes les autres UEs.

L'année est validée lorsque l'étudiant·e a une note ≥ 10 à l'année, à chacun des blocs annuels (2 blocs) ET que l'UE 20 a une note ≥ 10 .

Pour l'UE 20, il n'y a pas de compensation possible si l'étudiant ne respecte pas la condition d'avoir une note ≥ 10 .

Seuls les crédits des UE ≥ 10 apparaissent sur le relevé de notes de l'étudiant et sont conservés.

Une année validée correspond à 60 crédits ECTS.

Règles de compensation

La compensation s'applique si et seulement si 3 conditions sont remplies :

- La note des 2 blocs annuels et de l'année doivent être ≥ 10
- La note du bloc annuel se calcule à partir des UE d'une même session (en session 2, l'étudiant ne peut repasser que l'UE 20 indiquée comme ajournée)
- La compensation s'applique à l'année au sein de la même session si l'UE20 est validée.

La compensation s'applique uniquement entre les UEs d'un même type de bloc d'enseignements : la compensation ne s'applique pas entre les UEs du bloc 1 et les UEs du bloc 2.

Règles d'assiduité

L'assiduité implique une présence active des étudiant·es pouvant faire l'objet d'une validation par la réalisation de travaux (avec dépôt de documents).

Pour les règles d'assiduité, se référer à la note d'information sur les absences en master sur le site de l'UFR : <https://ufr-psychologie.unicaen.fr/formation/scolarite/examens/>.

Nota Bene. Une activité salariée pendant les heures de formation ne constitue pas un motif d'absence justifiée (Cf. § contrat pédagogique).

Règles de validation en cas d'absence justifiée (ABJ)

1) lors de CC

Cas 1 : le CC de l'UE ou EC comprend 2 notes. Dans le cas d'une ABJ à l'un des deux CC, **une épreuve de substitution** sera organisée au fil de l'eau avant la tenue du jury du semestre concerné.

Cas 2 : le CC de l'UE ou EC comprend plus de 2 notes. Une ABJ à l'un des CC entraîne le blocage du calcul de la moyenne au bloc et à l'année de la session concernée, l'étudiant.e aura alors un résultat ajourné. Toutefois, si 3/4 des CC ont été réalisés, le jury de fin d'année peut se réserver le droit de procéder à la **neutralisation de la note manquante**.

2) lors de CT

Une seconde chance est possible à chaque semestre avant la tenue du jury (Cf. calendrier).

Règles de validation en d'absence justifiée (ABJ) pour les UEs validées par assiduité

Pour les UEs validées par assiduité, au-delà de **3 absences** (ABJ et/ou ABI), la non validation du bloc à l'année sera automatiquement déclenchée, l'étudiant.e sera alors ajourné.e au bloc. Le jury se réserve le droit de valider ou pas l'UE concernée en fonction du nombre d'heures suivies.

Cas de non validation de l'année de M2

Conformément au règlement commun des études de l'université de Caen Normandie, le redoublement en M2 n'est pas de droit : l'étudiant.e qui n'a pas validé sa deuxième année de master n'est pas autorisé.e à redoubler. Toutefois, le jury du diplôme peut exceptionnellement proposer et autoriser le redoublement ; il est entièrement souverain dans son appréciation.

LES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS

CLINIQUE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE LA FAMILLE (CDEAF)

PARCOURS CDEAF 1ère ANNEE	CODES	Volume H		MCCC			ECTS
		CM	TD	CC	CT	COEF.	
SEMESTRE 1		100	90				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							20
UE1-Mobiliser des savoirs spécialisés	THEO1EAF	50			ECRIT (4h)	3	10
EC1-Psychopatho développementale (Théorie)	PPDEV1T	6					
EC2-Psychologie de la famille 1 (Théorie)	PFAMIL1T	14					
EC3-Psychologie de l'adolescence : apports théoriques	PSYADO1T	14					
EC4-Psychologie du nourrisson : apports théoriques	PNOUR1T	16					
UE2-Développer une conscience critique*	YPLURI1	30			ECRIT (2h)	1	3
EC1-Les addictions	ADDIC	30					
EC2-Les émotions	EMOTI	30					
UE3-Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions	PRAT1EAF		40	Validée si U1 validée			7
EC1-Psychopatho développementale (Pratique)	PPDEV1P		10				
EC2-Psychologie famille 1 (Pratique)	PFAMIL1P		10				
EC3-Psychologie de l'adolescence (Pratique)	PSYADO1P		10				
EC4-Psychologie du nourrisson (pratique)	PNOUR1P		10				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET - INTERVENIR							10
UE4-Respecter les principes d'éthique et de déontologie, communiquer	DEO1EAF	20	30	Assiduité			6
EC1-Déontologie & statuts juridiques	YSTATUTJ	10					
EC2-Ethique de la recherche & des pratiques professionnelles	YETHIQPP	10					
EC3-Anglais 1 CDEAF	ANGL1EAF		10				
EC4-Techniques de communication EAF	COM1EAF		10				
EC5-Identité professionnelle, connaissances terrains	IDENTEAF		10				
UE5-Résoudre des problèmes, gérer des contextes professionnels	TER1EAF	20					
EC1-Supervision 1 CDEAF	SUPERVF1		10				
EC2-Pré-projet TER EAF	PPTER1EF		10				
Pratique de recherche			30				
Pratique professionnelle			100				
SEMESTRE 2		80	110				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							10
UE6-Mobiliser des savoirs spécialisés	THEO2EAF	50			ECRIT (4h)	3	4
EC1-Troubles à symptomatologie somatique (Théorie)	SYMPTO2T	10					
EC2-Dvpt du langage & troubles des apprentissages (théorie)	DLANGA2T	14					
EC3-Parentalité & périnatalité (théorie)	PARENT2T	12					
EC4-Troubles des comportements internalisés et externalisés (théorie)	TCOMPT	14					
UE7-Développer une conscience critique*	YPLURI2	30			ECRIT (2h)	1	3
EC1-Mémoire, identité et capacité narrative	MEMID	30					
EC2-La communication	COM2PSY	30					
UE8-Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions	PRAT2EAF		40	Validée si UE6 validée			3
EC1-Troubles à symptomatologie somatique (pratique)	SYMPTO2P		10				
EC2-Dvpt du langage & troubles des apprentissages (pratique)	DLANGA2P		10				
EC3-Parentalité & périnatalité (Pratique)	PARENT2P		10				
EC4-Troubles des comportements internalisés et externalisés (Pratique)	TCOMPP		10				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET - INTERVENIR							20
UE9-Concevoir et piloter un projet, communiquer	PROJEAF		50	Assiduité			4
EC1-Anglais 2 CDEAF	ANGL2EAF		10				
EC2-Conception et suivi de projet	SUIVIEAF		20				
EC3-Psychométrie	PMETRI2F		20				
UE10-Résoudre des problèmes, apporter une contribution novatrice	TER2EAF				ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 30 min	4	6
EC1-Pratique de la recherche : TER EAF	PRTER2EF		70				
UE11-Gérer des contextes professionnels, analyser ses actions	PROF2EAF		20				
EC1-Supervision 2 CDEAF	SUPERVF2		20				
EC2-Pratique professionnelle 2 EAF	STAGEEF2		200				
Note : Travail personnel ; * : Choisir un EC							

PARCOURS CDEAF 2ème ANNEE	CODES	Volume H		MCCC			ECTS
		CM	TD	CC	CT	COEF.	
SEMESTRE 3		30	160				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							20
UE12-MOBILISER DES SAVOIRS SPECIALISES	THEO3EAF	30			ECRIT (4h)	1	8
EC1-Psychologie de la famille (Théorie)	PFAMIL3T	10					
EC2-Parentalité & adversité (Théorie)	PARENT3T	10					
EC2-Développement socio-émotionnel et attachement (Théorie)	DVSEMO3T	10					
UE13-CONDUIRE UNE ANALYSE REFELXIVE ET DISTANCIEE, PROPOSER DES SOLUTIONS	PRAT3EAF		40	Validée si UE12 validée			6
EC EC1-Psychologie de la famille (Pratique)	PFAMIL3P		14				
EC EC2-Parentalité & adversité (pratique)	PARENT3P		14				
EC EC3-Développement socio-émotionnel et attachement (Pratique)	DVSEMO3P		12				
UE14-RESOUDRE DES PROBLEMES, APPORTER UNE CONTRIBUTION NOVATRICE	TER3EAF		60				
EC1-Pratiques psychologiques en secteur médico-éducatif	PRATMED		10	ORAL		1	6
EC2-Pratiques psychologiques en secteur sanitaire & social	PRATQSS		10				
EC3-Pratiques psychologiques en secteur santé	PRATSANT		10				
EC EC4-Psychométrie	PMETRI3F		20				
EC EC5-Pratique de groupe	PGROUPE		10				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE							10
UE15-DEVELOPPER UNE POSTURE PROFESSIONNELLE, COMMUNIQUER, GERER DES CONTEXTES PROFESSIONNELS COMPLEXES	PPROFEAF		60	Assiduité			10
EC1-Anglais 3 EAF	ANGL3EAF		10				
EC2-Supervision	SUPERV3F		10				
EC3-Entretien et consultation	ENTCONS		20				
EC4-Environnement juridique de l'intervention auprès de l'enfant	ENVJURI		10				
EC5-Place du psychologue et questions de société	QSOCIETE		10				
Pratique de recherche			30				
Pratique professionnelle			100				
SEMESTRE 4		30	170				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							10
UE16-MOBILISER DES SAVOIRS SPECIALISES	THEO4EAF	30			ECRIT (4h)	1	4
EC1-Développement cognitif & handicap intellectuel (théorie)	DEVHANDT	10					
EC2-Psychologie pédiatrique (théorie)	PEDIATQT	10					
EC3-Troubles alimentaires (théorie)	TCALIMT	10					
UE17-CONDUIRE UNE ANALYSE REFLEXIVE ET DISTANCIEE, PROPOSER DES SOLUTIONS	PRAT4EAF		40				
EC1-Développement cognitif & handicap intellectuel (pratique)	DEVHANDP		14				
EC2-Psychologie pédiatrique (pratique)	PEDIATQP		12				
EC4-Troubles alimentaires (pratique)	TCALIMP		14				
UE18 - RESOUDRE DES PROBLEMES, APPORTER UNE CONTRIBUTION NOVATRICE	TER4EAF		60	ORAL		1	3
EC1-Bilan psychologique de l'enfant & adolescent	BILPSYEF		10				
EC2-Réhabilitation & remédiation cognitive	REMIAT		10				
EC3-Guidance parentale	GUIDAN		10				
EC4-Thérapie médiatisée par le jeu	THEJEU		10				
EC5-Thérapie brève parent-enfant	THEBREV		10				
EC6-Entretiens thérapeutiques familiaux	ENTHEFAM		10				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE							20
UE19-S'AUTO-EVALUER, COMMUNIQUER	AEVALEAF		50	Assiduité			5
EC1-Anglais 4 EAF	ANGL4EAF		10				
EC2-Techniques de communication	TECHCOM		10				
EC3-Analyse institutionnelle	ANAEAF		20				
EC4-Auto-analyse et positionnement professionnel	AUTOANA		10				
UE20-GERER DES CONTEXTES PROFESSIONNELS COMPLEXES	PROF4EAF		20		ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 1h	2	15
EC1-Supervision 4 EAF	SUPERVF4		20				
EC2-Pratique de recherche	RECH4EAF		70				
EC3-Pratique professionnelle 4	STAGEAF4		200				
Note : Travail personnel							

NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE DE L'ENFANT A L'ADULTE (NCEA)

PARCOURS NCEA 1ère ANNEE	CODES	Volume H		MCCC			ECTS
		CM	TD	CC	CT	COEF.	
SEMESTRE 1		100	90				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							20
UE1-Mobiliser des savoirs spécialisés	THEO1NEU	50			ECRIT (4h)	3	10
EC1-Neuropsychologie de l'adulte 1	NPSYADU1	30					
EC2-Neuropsychologie de l'enfant 1	NPSYENF1	20					
UE2-Développer une conscience critique*	YPLUR11	30			ECRIT (2h)	1	3
EC1-Les addictions	ADDIC	30					
EC2-Les émotions	EMOTI	30					
UE3-Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions	PRAT1NEU		40	ECRIT ET ORAL		2	7
EC1-Bilan neuropsychologique & outils psychométriques de l'adulte 1	BILANAD1		10				
EC2-Prise en charge adulte 1	PRCADU1		10				
EC3-Bilan neuropsychologie & outils psychométriques de l'enfant 1	BILANEF1		10				
EC4-Prise en charge enfant 1	PRCENF1		10				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET - INTERVENIR							10
UE4-Respecter les principes d'éthique et de déontologie, communiquer		20	30	Assiduité			6
EC1-Déontologie & statuts juridiques	YSTATUTJ	10					
EC2-Ethique de la recherche & des pratiques professionnelles	YETHIQPP	10					
EC3-Anglais 1 Neuro	ANGL1NEU		10				
EC4-Techniques de communication Neuro 1	COM1NEU		10				
EC5-Pratique de la recherche 1	RECH1NEU		10				
UE5-Résoudre des problèmes, gérer des contextes professionnels	TER1NEU	20		ECRIT ET ORAL		1	4
EC1-Supervision 1 Neuro	SUPERVN1		10				
EC2-Pré-projet TER Neuro	PPTERNEU		10				
Pratique de recherche			30				
Pratique professionnelle			100				
SEMESTRE 2		80	110				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							10
UE6-Mobiliser des savoirs spécialisés	THEO2NEU	50			ORAL (20 min)	3	4
EC1-Neuropsychologie de l'adulte 2	NPSYADU2	30					
EC2-Neuropsychologie de l'enfant 2	NPSYENF2	20					
UE7-Développer une conscience critique*	YPLUR12	30			ECRIT (2h)	1	3
EC1-Mémoire, identité et capacité narrative	MEMID	30					
EC2-La communication	COM2PSY	30					
UE8-Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions	PRAT2EAF		40	ECRIT ET ORAL		2	3
EC1-Bilan neuropsychologie & outils psychométriques adulte 2	BILANAD2		20				
EC2-Principes & méthodes de rééducation	PMRADU		10				
EC3-Bilan neuropsychologie & outils psychométriques enfant 2	BILANEF2		10				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET - INTERVENIR							20
UE9-Concevoir et piloter un projet, communiquer	PROJNEU		50	Assiduité			4
EC1-Anglais 2 Neuro	ANGL2NEU		10				
EC2-Conception et suivi de projet	SUIV1NEU		20				
EC3-Adapter sa communication 2	COM2NEU		10				
EC4-Concevoir une intervention	INTERNEU		10				
UE10-Résoudre des problèmes, apporter une contribution novatrice	TER2NEU				ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 30 min	4	6
EC1-Pratique de la recherche : TER Neuro	PRTER2NE		70				
UE11-Gérer des contextes professionnels, analyser ses actions	PROF2NEU		20		ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 30 min	4	10
EC1-Supervision 2 Neuro	SUPERVN2		20				
EC2-Pratique professionnelle 2 Neuro	STAGENE2		200				
Note : Travail personnel ; * : Choisir un EC							

PARCOURS NCEA 2ème ANNEE	CODES	Volume H		MCCC			ECTS
		CM	TD	CC	CT	COEF.	
SEMESTRE 3		30	160				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							20
UE12-MOBILISER DES SAVOIRS SPECIALISES	THEO3NEU	30		ECRIT (4h)		1	8
EC1-Neuropsychologie de l'adulte 1	NPSYADU3	20					
EC2-Neuropsychologie de l'enfant 1	NPSYENF3	10					
UE13-CONDUIRE UNE ANALYSE REFELXIVE ET DISTANCIEE, PROPOSER DES SOLUTIONS	PRAT3NEU		40	ECRIT ET ORAL		1	6
EC1-Diagnostic différentiel chez l'adulte	DIAG3ADU		25				
EC2-Diagnostic différentiel chez l'enfant	DIAG3ENF		15				
UE14-RESOUDRE DES PROBLEMES, APPORTER UNE CONTRIBUTION NOVATRICE	TER3NEU		60	ASSIDUITE			6
EC1-Principes de la prise en soin et rôle de l'aidant	PRSAIDAN		10				
EC2-Prise en soin holistique et accompagnement de fin de vie	PRSFDVIE		15				
EC3-Prise en soin pluridisciplinaires et dispositifs d'accompagnement	PRSPLURI		15				
EC4-Réalisation de projets professionnels 1	PROJPRO1		20				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE							10
UE15-DEVELOPPER UNE POSTURE PROFESSIONNELLE, COMMUNIQUER, GERER DES CONTEXTES PROFESSIONNELS COMPLEXES	PPROFNEU		60	ASSIDUITE			10
EC1-Anglais 3 Neuro	ANGL3NEU		10				
EC2-Supervision	SUPERV3N		10				
EC3-Positionnement ds l'institution et com pro	POSITNEU		20				
EC4-Démarche professionnelle 1	DEMPRO1		20				
Pratique de recherche			30				
Pratique professionnelle			100				
SEMESTRE 4		30	170				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							10
UE16-MOBILISER DES SAVOIRS SPECIALISES	THEO4NEU	30		ORAL (30 min)		1	4
EC EC1-Neuropsychologie de l'adulte 2	NPSYADU4	15					
EC EC2-Neuropsychologie de l'enfant 2	NPSYENF4	15					
UE17-CONDUIRE UNE ANALYSE REFLEXIVE ET DISTANCIEE, PROPOSER DES SOLUTIONS	PRAT4NEU		40	ECRIT ET ORAL		1	3
EC1-Evaluations neuropsycholgiques innovantes et écologiques	EVALNEU1		25				
EC2-Evaluations neuropsychologiques en neuropédiatrie	EVALNEU2		15				
UE18 - RESOUDRE DES PROBLEMES, APPORTER UNE CONTRIBUTION NOVATRICE	TER4NEU		60	Assiduité			3
EC1-Techniques de prises en charge individuelle et en groupe adulte	TPRCADU		25				
EC2-Techniques de prises en charge individuelle et en groupe enfant	TPRCENF		15				
EC3-Réalisation de projets professionnels 2	PROJPRO2		20				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE							20
UE19-S'AUTO-EVALUER, COMMUNIQUER	AEVALNEU		50	ASSIDUITE			5
EC1-Anglais 4 Neuro	ANGL4NEU		10				
EC2-Organisations professionnelles	ORGAPRO		10				
EC3-Préparation à l'insertion professionnelle	PREPINS		20				
EC4-Démarche professionnelle 2	DEMPRO2		10				
UE20-GERER DES CONTEXTES PROFESSIONNELS COMPLEXES	PROF4NEU			ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 1h		2	15
EC1-Supervision 4 Neuro	SUPERVN4		20				
EC2-Pratique de recherche	RECH4NEU		70				
EC3-Pratique professionnelle 4	STAGENE4		200				

PSYCHOLOGIE DE L'EDUCATION (EDUC)

PARCOURS EDUC 1ère ANNEE	CODES	Volume H		MCCC			ECTS
		CM	TD	CC	CT	COEF.	
SEMESTRE 1		100	90				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							20
UE1-Mobiliser des savoirs spécialisés	THEO1EDU	50		Validée si UE3 validée			10
EC1-Connaître les apprentissages scolaires, l'institution éducative	APSCOL1	50					
UE2-Développer une conscience critique*	YPLUR11	30			ECRIT (2h)	1	3
EC1-Les addictions	ADDIC	30					
EC2-Les émotions	EMOTI	30					
UE3-Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions	PRAT1EDU		40		ECRIT (4h)	2	7
EC1-Examen et bilan psychologique enfant/adolescent 1	BPSYEDU1		20				
EC2-Intervenir comme psychologue de l'Education	PSYEDUC1		20				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET - INTERVENIR							10
UE4-Respecter les principes d'éthique et de déontologie, communiquer	DEO1EDU	20	30	Assiduité			6
EC1-Déontologie & statuts juridiques	YSTATUTJ	10					
EC2-Ethique de la recherche & des pratiques professionnelles	YETHIQPP	10					
EC3-Anglais 1 Education	ANGL1EDU		10				
EC4-Techniques de communication Education	COM1EDU		10				
EC5-Conduite du projet de recherche 1	RECH1EDU		10				
UE5-Résoudre des problèmes, gérer des contextes professionnels	TER1EDU	20		ECRIT ET ORAL		1	4
EC1-Supervision 1 Neuro	SUPERVE1		10				
EC2-Pré-projet TER Neuro	PPTER1ED		10				
Pratique de recherche			30				
Pratique professionnelle			100				
SEMESTRE 2		80	110				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							10
UE6-Mobiliser des savoirs spécialisés	THEO2EDU	50		Validée si UE8 validée			4
EC1-Difficultés liées aux apprentissages scolaires	APSCOL2	50					
UE7-Développer une conscience critique*	YPLURI2	30			ECRIT (2h)	1	3
EC1-Mémoire, identité et capacité narrative	MEMID	30					
EC2-La communication	COM2PSY	30					
UE8-Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions	PRAT2EDU		40		ORAL (20 min)	2	7
EC1-Examen et bilan psychologique enfant/adolescent 1	BPSYEDU2		20				
EC2-Intervenir auprès des élèves en difficultés d'apprentissage scolaire	PSYEDUC2		20				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET - INTERVENIR							20
UE9-Concevoir et piloter un projet, communiquer	PROJEDU		50	Assiduité			4
EC1-Anglais 2 Education	ANGL2EDU		10				
EC2-Conduite du projet de recherche 2	RECH2EDU		20				
EC3-Intervenir en psychoéducation & remédiation cognitive	REMEDIT2		20				
UE10-Résoudre des problèmes, apporter une contribution novatrice	TER2EDU				ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 30 min	4	6
EC1-Pratique de la recherche : TER Education	PRTER2ED		70				
UE11-Gérer des contextes professionnels, analyser ses actions	PROF2EDU		20		ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 30 min	4	10
EC1-Supervision 2 Education	SUPERVE2		20				
EC2-Pratique professionnelle 2 Education	STAGEED2		200				
Note : Travail personnel : * : Choisir un EC							

PARCOURS EDUC 2ème ANNEE	CODES	Volume H		MCCC			ECTS
		CM	TD	CC	CT	COEF.	
SEMESTRE 3		30	160				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							20
UE12-MOBILISER DES SAVOIRS SPECIALISES	THEO3EDU	30		Validée si UE14 validée			8
EC1-L'enfant/adolescent à besoins éducatifs spécifiques 1	BSPEDU3	30					
UE13-CONDUIRE UNE ANALYSE REFELXIVE ET DISTANCIEE, PROPOSER DES SOLUTIONS	PRAT3EDU		40	Validée si UE14 validée			6
EC1-Examen et bilan psychologique de l'enfant/adolescent	BPSYEDU3		40				
UE14-RESOUDRE DES PROBLEMES, APPORTER UNE CONTRIBUTION NOVATRICE	TER3EDU		60		ORAL 30 min	1	6
EC1-Intervenir en psychoéducation 1	EDUCSPE3		60				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE							10
UE15-DEVELOPPER UNE POSTURE PROFESSIONNELLE, COMMUNIQUER, GERER DES CONTEXTES PROFESSIONNELS COMPLEXES	PPROFEDU		60	Assiduité			10
EC1-Anglais 3	ANGL3EDU		10				
EC2-Supervision 3	SUPERV3		10				
EC3-Analyse institutionnelle	AINSEDU		10				
EC4-Le positionnement du psychologue de l'éducation en institution	POSITEDU		10				
EC5-Elaboration des écrits cliniques	EECEDU3		10				
EC6-Accompagnement du projet de fin d'études	ACPROED3		10				
Pratique de recherche			30				
Pratique professionnelle			100				
SEMESTRE 4		30	170				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							10
UE16-MOBILISER DES SAVOIRS SPECIALISES	THEO4EDU	30		Validée si UE18 validée			4
EC1-L'enfant/adolescent à besoins éducatifs spécifiques 2	BSPEDU4	30					
UE17-CONDUIRE UNE ANALYSE REFLEXIVE ET DISTANCIEE, PROPOSER DES SOLUTIONS	PRAT4EDU		40	Validée si UE18 validée			3
EC1-Approches thérapeutiques	APPTHERA		30				
EC2-Le psychologue de l'éducation dans une équipe pluridisciplinaire	PLURIEDU		10				
UE18 - RESOUDRE DES PROBLEMES, APPORTER UNE CONTRIBUTION NOVATRICE	TER4EDU		60		ORAL 30 min	1	3
EC EC1-Intervenir en psychoéducation 2	EDUCSPE4		60				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE							20
UE19-S'AUTO-EVALUER, COMMUNIQUER	AEVALEDU		50	Assiduité			5
EC1-Anglais 4	ANGL4EDU		10				
EC2-Techniques de recherche d'emploi	EMPLOIED		15				
EC3-Accompagnement du projet de fin d'études	ACCPROED		20				
EC4-Organisations professionnelles	ORGAPRE		5				
UE20-GERER DES CONTEXTES PROFESSIONNELS COMPLEXES	PROF4EDU		20		ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 1h	2	15
EC1-Supervision 4	SUPERVE4		20				
EC2-Pratique de recherche	RECH4EDU		70				
EC3-Pratique professionnelle 4	STAGEED4		200				
Note : Travail personnel							

PSYCHOLOGIE PSYCHO-DYNAMIQUE CLINIQUE ET PATHOLOGIQUE (PDCP)

PARCOURS PDCP 1ère ANNEE	CODES	Volume H		MCCC			ECTS
		CM	TD	CC	CT	COEF.	
SEMESTRE 1		100	90				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							20
UE1-Mobiliser des savoirs spécialisés	THEO1CLI	50			ECRIT (4h)	1	10
EC1-Psychopathologie de l'adulte	CPSYADU1	20					
EC2-Psychopathologie de l'adolescent et de l'enfant	CPSYADO1	30					
UE2-Développer une conscience critique*	YPLUR11	30			ECRIT (2h)	1	3
EC1-Les addictions	ADDIC	30					
EC2-Les émotions	EMOTI	30					
UE3-Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions	PRAT1CLI		40	ECRIT		2	7
EC1-Formation aux projectifs 1	PROJTIF1		20				
EC2-Formation à la pratique de l'entretien clinique	ENTRCLIN		20				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET - INTERVENIR							10
UE4-Respecter les principes d'éthique et de déontologie, communiquer	DEO1CLI	20	30	Assiduité			6
EC1-Déontologie & statuts juridiques	YSTATUTJ	10					
EC2-Ethique de la recherche & des pratiques professionnelles	YETHIQPP	10					
EC3-Anglais 1 Clinique	ANGL1CLI		10				
EC4-Techniques de communication Clinique	COM1CLI		10				
EC5-Pratique de la recherche 1 clinique	RECH1CLI		10				
UE5-Résoudre des problèmes, gérer des contextes professionnels	TER1CLI		20	ECRIT ET ORAL		1	4
EC1-Supervision 1 Clinique	SUPERVC1		10				
EC2-Pré-projet TER Clinique	PPTER1CL		10				
Pratique de recherche			30				
Pratique professionnelle			100				
SEMESTRE 2		80	110				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							10
UE6-Mobiliser des savoirs spécialisés	THEO2CLI	50			ECRIT (dist)	3	4
EC1-Bilan psychologique	BILPSYCL	20					
EC2-Formation aux concepts psycho-dynamiques spécifiques	PSYDYNSP	20					
EC3-Psychopathologie de la personne âgée	CPSYAGEE	10					
UE7-Développer une conscience critique*	YPLURI2	30			ECRIT (2h)	1	3
EC1-Mémoire, identité et capacité narrative	MEMID	30					
EC2-La communication	COM2PSY	30					
UE8-Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions	PRAT2CLI		40	Validée si UE6 validée			7
EC1-Formation aux projectifs 2	PROJTIF2		20				
EC2-Pratiques cliniques	PRATQCLI		20				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET - INTERVENIR							20
UE9-Concevoir et piloter un projet, communiquer	PROJCLI		50	Assiduité			4
EC1-Anglais 2 Clinique	ANGL2CLI		10				
EC2-Conception et suivi de projet (traitement des données, analyse de cas)	SUIVICLI		10				
EC3-Adapter sa communication	COM2CLI		10				
EC4-Concevoir une intervention	INTERCLI		20				
UE10-Résoudre des problèmes, apporter une contribution novatrice	TER2CLI				ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 30 min	4	6
EC1-Pratique de la recherche : TER Clinique	PRTER2CL		70				
UE11-Gérer des contextes professionnels, analyser ses actions	PROF2CLI		20		ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 30 min	4	10
EC1-Supervision 2 Clinique	SUPERVC2		20				
EC2-Pratique professionnelle 2 Clinique	STAGECL2		200				

Note : Travail personnel ; * : Choisir un EC

PARCOURS PDCP 2ème ANNEE	CODES	Volume H		MCCC			ECTS
		CM	TD	CT		COEF.	
SEMESTRE 3		30	160				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							20
UE12-MOBILISER DES SAVOIRS SPECIALISES	THEO3CLI	30		ECRIT (distance)		1	8
EC1-Vulnérabilités, traumatismes et psychopathologies	VULNERA1	30					
UE13-CONDUIRE UNE ANALYSE REFELXIVE ET DISTANCIEE, PROPOSER DES SOLUTIONS	PRAT3CLI		40	ECRIT (distance)		1	6
EC1-Diagnostics et suivis	DIAG		20				
EC2-Pratiques projectives adultes et enfant	PRATPROJ		20				
UE14-RESOUDRE DES PROBLEMES, APPORTER UNE CONTRIBUTION NOVATRICE	TER3CLI		60	Validée si UE13 validée			6
EC1-Pratiques appliquées en milieu hospitalier	PHOSPITA		20				
EC2-Pratiques appliquées en milieu socio-judiciaire	PRATJUDI		20				
EC3-Pratiques appliquées en milieu éducatif et scolaire	PRATEDU		20				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE							10
UE15-DEVELOPPER UNE POSTURE PROFESSIONNELLE, COMMUNIQUER, GERER DES CONTEXTES PROFESSIONNELS COMPLEXES	PPOFCLI		60	Assiduité			10
EC1-Anglais 3 Clinique	ANGL3CLI		10				
EC2-Supervision clinique 1	SUPERVC1		10				
EC3-Positionnement ds l'institution & com professionnelle	POSITCLI		20				
EC4-Dispositifs psychothérapeutiques	DTHERAP		20				
Pratique de recherche			30				
Pratique professionnelle			100				
SEMESTRE 4		30	170				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							10
UE16-MOBILISER DES SAVOIRS SPECIALISES	THEO4CLI	30		ORAL (30 min)		1	4
EC1-Psychopathologie psychodynamique de l'adulte	CPSYADU4	10					
EC2-Psychopathologie psychodynamique de l'enfant	CPSYENF4	10					
EC3-Psychopathologie psychodynamique de l'adolescent	CPSYADO4	10					
UE17-CONDUIRE UNE ANALYSE REFLEXIVE ET DISTANCIEE, PROPOSER DES SOLUTIONS	PRAT4CLI		40	Validée si UE18 validée		1	3
EC1-Evaluations des besoins et évolutions psychiques	EVALBES		20				
EC2-Intervenir et accompagner en situations de vulnérabilité	VULNERA2		20				
UE18 - RESOUDRE DES PROBLEMES, APPORTER UNE CONTRIBUTION NOVATRICE	TER4CLI		60	ORAL (30 min)		1	3
EC1-Bilan psychologique	BILPSYC		60				
EC2-Entretiens cliniques d'évaluation et de soutien	ENTRCLNQ						
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE							20
UE19-S'AUTO-EVALUER, COMMUNIQUER	AEVALCLI		50	Assiduité			5
EC1-Anglais 4 Clinique	ANGL4CLI		10				
EC2-Positions du psychologues et missions spécifiques	MSPECIFQ		15				
EC3-Le travail du psychologue en réseau pluriprofessionnel	TRAVPSY		15				
EC4-Rédactions & restitutions de bilan et la relation d'aide	REDBIL		10				
UE20-GERER DES CONTEXTES PROFESSIONNELS COMPLEXES	PROF4CLI		20	ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 1h		2	15
EC1-Supervision 4 Clinique	SUPERVC4		20				
EC2-Pratique de recherche	RECH4CLI		70				
EC3-Pratique professionnelle 4 Clinique	STAGECL4		200				

Note : Travail personnel

PSYCHOLOGIE SOCIALE ET CONDUITE DU CHANGEMENT : DIAGNOSTIC ET INTERVENTION (PSCC)

PARCOURS PSCC 1ère ANNEE	CODES	Volume H		MCCC			ECTS
		CM	TD	CC	CT	COEF.	
SEMESTRE 1		100	90				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							20
UE1-Mobiliser des savoirs spécialisés	THEO1SOC	50		ECRIT		3	10
EC1-Modèles de psychologie sociale de l'intervention	MODELPS	10					
EC2-Modèles du changement en santé publique	DSPBLIQ1	11					
EC3-Modèles du changement au travail	DTRVAIL1	9					
EC4-Modèles du changement en citoyenneté et développement durable	DCTYENV1	20					
UE2-Développer une conscience critique*	YPLURI1	30			ECRIT (2h)	1	3
EC1-Les addictions	ADDIC	30					
EC2-Les émotions	EMOTI	30					
UE3-Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions	PRAT1SOC		40	Validée si UE1 validée			7
EC1-Analyse de la demande	ANALYSE		12				
EC2-Méthodes diagnostiques	METHDIAG		8				
EC3-Outils diagnostiques et d'intervention	PSINTER1		20				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET - INTERVENIR							10
UE4-Respecter les principes d'éthique et de déontologie, communiquer	DEO1CLI	20	30	Assiduité			6
EC1-Déontologie & statuts juridiques	YSTATUTJ	10					
EC2-Ethique de la recherche & des pratiques professionnelles	YETHIQPP	10					
EC3-Anglais 1 Sociale	ANGL1SOC		10				
EC4-Communication	COM1SOC		14				
EC5-Méthodes d'enquêtes	RECH1SOC		6				
UE5-Résoudre des problèmes, gérer des contextes professionnels	TER1SOC	20		ECRIT ET ORAL		1	4
EC1-Supervision 1 Sociale	SUPERVS1		10				
EC2-Pré-projet TER Sociale	PPTER1SO		10				
Pratique de recherche			30				
Pratique professionnelle			100				
SEMESTRE 2		80	110				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							10
UE6-Mobiliser des savoirs spécialisés	PSYSOC2	50		ECRIT ET ORAL		3	4
EC1-Motivation et changement	THEO2SOC	12					
EC2-Applications en santé publique	MOTIVSOC	9					
EC3-Applications dans le domaine du travail	DSPBLIQ2	15					
EC4-Applications en citoyenneté et dvpt durable	DTRVAIL2	14					
UE7-Développer une conscience critique*	DCTYENV2	30			ECRIT (2h)	1	3
EC1-Mémoire, identité et capacité narrative	MEMID	30					
EC2-La communication	COM2PSY	30					
UE8-Conduire une analyse réflexive et distanciée, proposer des solutions	PRAT2SOC		40	ECRIT		2	7
EC1-Outils psychométriques et traitements de données	PSMETRIS		20				
EC2-Psychologie sociale de l'intervention	PSINTER2		20				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET - INTERVENIR							20
UE9-Concevoir et piloter un projet, communiquer	PROJSOC		50	ECRIT ET ORAL		1	4
EC1-Anglais 2 Sociale	ANGL2SOC		10				
EC2-Outils de conduite de projet	SUIVISOC		14				
EC3-Techniques de management	MANAGSOC		8				
EC4-Concevoir une intervention	INTERSOC		18				
UE10-Résoudre des problèmes, apporter une contribution novatrice	TER2SOC				ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 30 min	4	6
EC1-Supervision 2 Sociale	PRTER2SO		70				
UE11-EC2-Pratique professionnelle 2 Sociale	PROF2SOC		20				
EC1-Supervision 2 Sociale	SUPERVS2		20				
EC2-Pratique professionnelle 2 Sociale	STAGESO2		200				
Note : Travail personnel : * : Choisir un EC							

PARCOURS PSCC 2ème ANNEE	CODES	Volume H		MCCC			ECTS
		CM	TD	CC	CT	COEF.	
SEMESTRE 3		30	160				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							20
UE12-MOBILISER DES SAVOIRS SPECIALISES	THEO3SOC	30		Validée si UE13 validée			8
EC1-Modèles d'accompagnement du changement 1	MODELPS3	30					
UE13-CONDUIRE UNE ANALYSE REFELXIVE ET DISTANCIEE, PROPOSER DES SOLUTIONS	PRAT3SOC		40		ECRIT (4h)	1	6
EC1-Analyse et plan d'action en santé publique 1	ANASANT1		20				
EC2-Analyse et plan d'action en travail/organisation 1	ANATRA1		10				
EC3-Analyse et plan d'action en citoyenneté et développement durable1	ANACIT1		10				
UE14-RESOUDRE DES PROBLEMES, APPORTER UNE CONTRIBUTION NOVATRICE	TER3SOC		60	ECRIT ET ORAL		1	6
EC1-Méthodologies appliquées en santé publique 1	METSANT		20				
EC2-Méthodologies appliquées en travail/organisation 1	METTRAV		30				
EC3-Méthodologies appliquées en citoyenneté et développement durable 1	METCIT		10				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE							10
UE15-DEVELOPPER UNE POSTURE PROFESSIONNELLE, COMMUNIQUER, GERER DES CONTEXTES PROFESSIONNELS COMPLEXES	PPROFSOC		60	Assiduité			10
EC1-Anglais 3 Sociale	ANGL3SOC		10				
EC2-Supervision sociale 3	SUPERSOC		10				
EC3-Positionnement du psychologue, techniques de communication	PPSYSOC		10				
EC4-Traitement de données, étude de cas et restitution 1	TRAITDO1		30				
Pratique de recherche			30				
Pratique professionnelle			100				
SEMESTRE 4		30	170				30
BLOC 1 : DIAGNOSTIQUER - ELABORER UNE INTERVENTION							10
UE16-MOBILISER DES SAVOIRS SPECIALISES	THEO4SOC	30			ORAL (20 min)	1	4
EC1-Modèles d'accompagnement du changement 2	MODELPS4	30					
UE17-CONDUIRE UNE ANALYSE REFLEXIVE ET DISTANCIEE, PROPOSER DES SOLUTIONS	PRAT4SOC		40		ORAL (20 min)	1	3
EC1-Analyse et plan d'action en santé publique 2	ANASANT2		10				
EC2-Analyse et plan d'action en travail/organisation 2	ANATRA2		18				
EC3-Analyse et plan d'action en citoyenneté et développement durable2	ANACIT2		12				
UE18 - RESOUDRE DES PROBLEMES, APPORTER UNE CONTRIBUTION NOVATRICE	TER4SOC		60	Validée si UE17 validée			3
EC1-Méthodologies appliquées en santé publique 2	METSANT2		24				
EC2-Méthodologies appliquées en travail/organisation 2	METTRA2		24				
EC3-Méthodologies appliquées en citoyenneté et développement durable 2	METCIT2		12				
BLOC 2 : ELABORER UN PROJET EN SITUATION PROFESSIONNELLE							20
UE19-S'AUTO-EVALUER, COMMUNIQUER	AEVALSOC		50	Assiduité			5
EC1-Anglais 4 Sociale	ANGL4SOC		10				
EC2-Organisations professionnelles, techniques et outils de recherche d'emploi	ORGAPRS		10				
EC4-Traitement de données, étude de cas et restitution 2	TRAITDO2		30				
UE20-GERER DES CONTEXTES PROFESSIONNELS COMPLEXES	PROF4SOC		20		ECRIT (2/3) + ORAL (1/3) 1h	2	15
EC1-Supervision 4 Sociale	SUPERVS4		20				
EC2-Pratique de recherche	RECH4SOC		70				
EC3-Pratique professionnelle 4	STAGESO4		200				
Note : Travail personnel							

ANNEXES

ANNEXE 1 : COMPETENCES RNCP N°32277

		Master 1											Master 2								
		S1					S2						S3				S4				
		B1			B2		B1			B2			B1		B2		B1		B2		
N° ET INTITULÉ DU BLOC	LISTE DE COMPÉTENCES	UE1	UE2	UE3	UE4	UE5	UE6	UE7	UE8	UE9	UE10	UE11	UE12	UE13	UE14	UE15	UE16	UE17	UE18	UE19	UE20
RNCP32277BC01 : Usages avancés et spécialisés des outils numériques	Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention																				
	Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine																				
RNCP32277BC02 : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale																				
	Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines																				
	Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines																				
	Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux																				
	Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation																				
RNCP32277BC03 : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation																				
	Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère																				
RNCP32277BC04 : Appui à la transformation en contexte professionnel	Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles																				
	Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe																				
	Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif																				
	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité																				
	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale																				

ANNEXE 2 : FICHES DES MODULES THEORIQUES TRANSVERSAUX DU M1

UE 2 – SEMESTRE 1

EC1 : LES ADDICTIONS (30h, *Coordination : Hélène Beaunieux*)

L'addiction aux substances psycho actives est un phénomène complexe aux conséquences multiples. Cet enseignement propose d'aborder l'addiction de façon intégrative (psychobiologie, psychologie du développement, psychologie sociale, psychopathologie et neuropsychologie) en considérant tant les pratiques que les déterminants de la consommation et ses conséquences. Les dispositifs de prévention et de soins seront également abordés.

Thématiques abordées :

Addiction : définitions et critères diagnostiques (H. Beaunieux ; 2h)

Évolutions de la conception d'addiction et des critères diagnostiques

Neurobiologie des addictions (C. Bellanger ; 4h)

Mécanismes d'action des substances psychoactives sur le cerveau (principalement cannabis, héroïne et cocaïne). Après un bref rappel des cibles neuronales de chacune de ces substances, cette intervention portera sur leur action sur le circuit de la récompense, en tant que base neurobiologique commune au phénomène d'addiction (renforcement positif ; aspects neuronaux de la tolérance et de la dépendance).

Addictions et adolescence (D. Jacquet ; 4h)

Cette intervention porte sur les consommations de substances psychoactives chez les adolescents et les jeunes adultes d'un point de vue développemental notamment dans le contexte de l'étude des troubles des conduites. L'accent est mis sur les facteurs de risque et de protection relatifs à la mise en place de conduites addictives.

Neuropsychologie et troubles de l'usage de d'alcool (AL Pitel ; 4h)

Cette intervention vise à mettre en évidence l'intérêt du dépistage et de la prise en charge des troubles neuropsychologiques chez les patients avec trouble de l'usage d'alcool afin de favoriser la réussite du traitement en termes de maintien du contrat thérapeutique.

Neuropsychologie et troubles de l'usage de substances psychoactives (hors alcool) (H. Beaunieux ; 2h)

Cette intervention porte sur les effets neuropsychologiques des consommations de substances psychoactives autre que l'alcool et notamment le cannabis, la cocaïne et l'héroïne. Seront abordés tant les atteintes cérébrales que les troubles neuropsychologiques associés et leur impact sur la prise en charge de ces patients.

Addiction et dispositifs de prévention (J. Mange ; 4h)

Cette intervention a pour objectif d'initier les étudiant.e.s d'une part à une logique de prévention dans le cadre des addictions et d'autre part aux enjeux à maîtriser les processus psychologiques sous-jacents aux dispositifs de prévention utilisés en santé publique. Divers dispositifs de prévention universelle, ciblée ou indiquée illustrent les options de prévention possibles dans le champ spécifique des addictions.

Addiction et psychopathologie (M. Lemerrier-Dugarin ; 4h)

Cette intervention traite des différentes approches psychothérapeutiques mises en œuvre dans la prise en soins des patients avec troubles de l'usage.

Pratiques cliniques en CSAPA (S. Jean ; 3h)

Présentation du dispositif et des missions du CSAPA (prévention, soins, CJC, réseaux,).

- Approche globale et prise en charge pluridisciplinaire.
- Rôles du psychologue clinicien en CSAPA (évaluation, psychothérapies).
- Illustrations cliniques.

Pratiques cliniques en service d'addictologie (C. Boudehent ; 3h)

- Présentation de la filière de soins hospitalière d'addictologie (indications, objectifs, pratiques)
- Présentation de la spécificité du neuropsychologue en addictologie (quelles connaissances ? quels rôles ? quels partenaires ?)
- Etudes de cas

Bibliographie :

Ouvrages généraux recommandés et disponibles en ligne via le SCD Unicaen

Pratiques cliniques en addictologie. Lavoisier, « Les Précis », 2017, ISBN : 9782257206749.

DOI : 10.3917/lav.laque.2017.01. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.normandie-univ.fr/pratiques-cliniques-en-addictologie--9782257206749.htm>

REYNAUD Michel, KARILA Laurent, AUBIN Henri-Jean *et al.*, *Traité d'addictologie*. Lavoisier, « Traités », 2016, ISBN : 9782257206503. DOI : 10.3917/lav.reyna.2016.01. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.normandie-univ.fr/traite-d-addictologie--9782257206503.htm>

EC2 : LES EMOTIONS (30h, Coordination : Maryse Delaunay)

L'objectif de cette UE pluridisciplinaire est d'aider des étudiants en psychologie à prendre en compte et à mieux comprendre l'importance des processus émotionnels pour repérer leurs impacts sur les comportements humains.

Des connaissances théoriques, issues de plusieurs champs sous disciplinaires de la psychologie, seront apportées sur le fonctionnement normal et pathologique. Des implications cliniques concernant des enfants, adolescents, adultes et personnes âgées seront illustrées.

Thématiques abordées :**Développement de la régulation émotionnelle (autorégulation) et influence de l'hétéro-régulation (Maryse Delaunay – El Allam ; 8h)**

Définition des concepts clés : émotions, affects, humeur, contrôle et régulation émotionnelle et présentation brève des modèles théoriques de référence. Modèles théoriques proposés chez le jeune enfant et l'adulte, méthodes d'étude, illustrations. Réflexion sur les facteurs explicatifs de trajectoires différentes de développement (facteurs épigénétiques, physiologiques, sociaux, démographiques, et culturels).

Le psychotraumatisme et la pratique clinique en UAPED : (Emilie Morançais ; 6h)

Comprendre la clinique du TSPT : Définitions, critères diagnostics, aspects neurobiologiques.

Dans un second temps, il sera abordé l'évaluation et la prise en charge du TSPT.

Le tout sera illustré de cas cliniques autour des assistances à audition, expertises médico-psychologique et suivis. Réflexion sur le traumatisme vicariant.

Psychopathologie des émotions (Astrid Hirschelmann ; 8h)

Après avoir fait le tour des troubles dans l'expression psychique des émotions sur le plan psychopathologique, des atteintes du corps et des recours à l'acte, nous discuterons les différents mécanismes de défense qui visent à rétablir l'équilibre psychique. Une distinction entre sentiments, affects et émotions s'avère ici utile.

Neuropsychologie des émotions (Bénédicte Giffard ; 8h)

Un point préalable sur les bases cérébrales des émotions aidera à cerner la sémiologie des troubles du traitement émotionnel. Dans un 2^e temps, l'effet des émotions et du stress sur le fonctionnement cognitif, et particulièrement sur la mémoire, sera discuté, notamment au cours du vieillissement normal et pathologique.

Bibliographie :

- Eustache, F., et coll. (2016). *Mémoire et émotions*. Paris : Le Pommier.
- Freud, S. (2003). *Choix de textes (rassemblés par M. Th. Laveyssière)*. Coll. Médecine et Psychothérapies, Masson, paris.
- Freud, A. (1936). *Le moi et les mécanismes de défense*, (15^{ème} éd. 2001). Paris : PUF.
- Ionsecu, S. et coll. (2016). *Les mécanismes de défense : Théorie et clinique*. Paris : Dunod.
- Lemaire, P. (2021). *Émotion et cognition*. DE BOECK SUP; 1er édition.
- Lewis, M., Haviland-Jones, J.M., & Barrett, L.F. *Handbook of emotions*, 3rd edition. New York: The Guilford Press, 2008.
- Nadel, J. & Muir, Darwin (2005). *Emotional development: Recent advances*. Oxford : Oxford University Press.
- Sander, D., & Scherer, K.R. (2009). *Traité de psychologie des émotions*. Paris: Dunod.
- Sroufe, L.A. (1995). *Emotional Development : The organization of emotional life in the early years*. Cambridge : Cambridge University Press.

UE 7 – SEMESTRE 2

EC1 : MEMOIRE, IDENTITE ET CAPACITE NARRATIVE (30h, *Coordination : Manuel Tostain*)

La mémoire est à entendre au pluriel et peut être étudiée selon diverses approches théoriques (neuropsychologique, psychodynamique, psychosociale) et à différents niveaux (individuel, interpersonnel, groupal). Elle est une donnée essentielle de l'identité elle-même résultant d'un processus complexe mêlant identité personnelle (sentiment d'intégrité et de continuité) et identité sociale (appartenance à des collectifs). Mémoire et identité sont à la base de la capacité réflexive qui débouche sur un constant processus de narration qu'il soit discours interne, récit à autrui, histoire collective.

Cet enseignement propose, sur ces bases, d'aborder dans un dialogue pluridisciplinaire la question du rôle de la narration dans la construction de soi et d'une mémoire collective. Un premier axe neuropsychologique s'intéressera aux capacités à se souvenir et se raconter pour se construire, un second axe, psychodynamique, abordera différentes méthodes narratives pour approcher des situations existentielles difficiles (traumatisme, conflits identitaires, relationnels ou socio-moraux) et proposera un dialogue interdisciplinaire entre les notions de trace mnésique et de trace synaptique au fondement de notre mémoire. Enfin, une approche psychosociale abordera les enjeux et les tensions liées à la mémoire collective et à la préservation de l'identité sociale dans le cadre des relations entre groupes culturels différents.

Thématiques abordées :

Neuro-construction de l'identité (Hervé Platel ; 4h)

Une étude scientifique du sentiment d'identité est-elle possible ? Du sentiment d'existence au sentiment d'identité, nous ferons une introduction à la neuro-construction des mécanismes permettant l'expression de l'identité personnelle, en illustrant, à partir de situations expérimentales et cliniques, qu'elles seraient les prérequis nécessaires permettant une expression complète de l'identité.

Eustache M-L (2013) Conscience, mémoire et identité. Dunod, Paris

Mémoire, identité et conscience de soi (Peggy Quinette ; 6h ; Enseignement hybride)

Après un état des connaissances des différentes mémoires essentielles à la construction et au maintien de l'identité, une présentation sera faite, au travers d'illustrations cliniques, de situations d'altération de l'identité et de la conscience de soi.

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-passeurs-de-science-le-cerveau/fragiles-memoires>

Trace mnésique et trace synaptique : un dialogue entre psychanalyse et neurosciences autour de la mémoire (Jessica Tran The ; 6h)

La notion de « trace mnésique » constitue l'un des concepts fondateurs de la théorie freudienne de l'appareil psychique. En effet, selon la perspective psychanalytique, nos expériences précoces

s'inscrivent et laissent en nous des traces durables, qui peuvent parfois déterminer nos actes, nos peurs et nos désirs. Or, les découvertes des neurosciences sur la plasticité neuronale ont permis plus récemment de mettre en évidence les mécanismes cellulaires et moléculaires par lesquels l'expérience s'inscrit et laisse une trace au sein du système nerveux. Nous étudierons comment ces découvertes scientifiques ouvrent à la possibilité d'un dialogue entre la psychanalyse et les neurosciences autour de la mémoire, et quels peuvent être les enjeux éthiques de cette rencontre interdisciplinaire.

Craig, A. D. (2009) *How do you feel now ? The anterior insula and human awareness*, *Nature Reviews Neurosciences*, 10(1), p.59-70.

Damasio, A.R. (2010) *L'Erreur de Descartes*, Paris : Odile Jacob Poche.

Damasio, H., Grabowski, T., Frank, R., Galaburda, A. M., Damasio, A. R. (1994). *The return of Phineas Gage : clues about the brain from the skull of a famous patient*, in *Science*, vol. 64, p.1102-1105.

Freud, S., (1967). *L'interprétation des rêves*, Paris : P.U.F.

Kandel, E. R., & Alberini, C. M. (2014) "The regulation of transcription in memory consolidation", *Cold Spring Harbor Perspectives in Biology*, vol. 7, n° 1.

Narration et analyse pathobiographique (Astrid Hirschelmann ; 4h)

Au cours de la vie des positions existentielles s'adoptent. Elles sont toujours en mouvement et changent selon les contextes et situations mais pas de façon aléatoire. Une position change certes mais jusque dans certaines limites parce qu'elle se trouve contrainte par notre histoire et ses aléas, nos expériences physiques, psychiques et effectives, positives et négatives ou traumatiques, qui représentent autant de contraintes à penser, à dire, à faire ou non et qui vont venir constituer ce que l'on peut appeler un principe d'existence ou axiome de vie. Nous travaillerons dans ce cours sur une méthode qui ne réfléchit plus la trajectoire existentielle de façon chronologique, tel que préconisé dans des entretiens d'anamnèse, mais selon une analyse psychodynamique des aménagements psychiques autour des événements de vie.

Deleuze, G. (1968). « Différences et répétition » PUF, Paris.

Vassilieva, J. (2016). *Narrative Psychology: Identity, transformation and ethics*. Palgrave Macmillan. London.

Hirschelmann, A. (2017). « Guide INFO » Croiser les éléments de vie pour envisager les dynamiques sous-tendues. Dans Dieu, E. (dir.) *Les innovations criminologiques. L'Harmattan - Logiques des pénalités contemporaines*. Paris. 109-120.

Mémoires collectives, identités nationales et conflits entre groupes culturels (Manuel Tostain ; 10h)

L'objectif de cet enseignement sera de comprendre les facteurs qui contribuent aux tensions entre groupes culturellement différents et de s'interroger sur les idéologies mises en avant pour réduire ces tensions.

Dans un premier temps, on présentera les enjeux de la mémoire collective en prenant appui sur les conflits de mémoire actuels (appropriation culturelle, lecture postcoloniale, etc.). Puis, on abordera la question de l'identité nationale au travers des débats sur les modèles d'intégration des immigrés (multiculturalisme, assimilation, laïcité). On s'intéressera ensuite aux effets du sentiment de menace sur son groupe et à l'impact des idéologies « blindness » et « awareness » mobilisées pour favoriser le vivre-ensemble.

Faniko, K, Bourguignon, D., Sarrasin, O., & Guimond, S. (2018). *Psychologie de la discrimination et des préjugés. De la théorie à la pratique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Licata, L, & Heine, A. (2012). *Introduction à la psychologie interculturelle*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

EC2 : LA COMMUNICATION (30h, *Coordination : Marc Aguert*)

La communication est un processus qui permet aux êtres humains d'échanger et de transmettre des idées, des connaissances, des affects, aussi bien par le langage oral ou écrit que par des gestes ou des mimiques. Il s'agit d'un processus essentiel dans les activités humaines, à tous les âges de la vie, pour entrer en relation avec autrui, apprendre, agir de manière adaptée à son environnement. La communication est également une pierre angulaire de la pratique psychologique, le processus par lequel se noue une relation à visée thérapeutique avec les patients. Ce module se propose d'aborder la communication par le prisme d'angles variés qui vous sensibiliseront à l'importance de ce processus omniprésent et incontournable.

Thématiques abordées :

La communication non verbale en contexte clinique (Marc Aguert ; 6h)

En contexte clinique, lors de la rencontre entre une psychologue et un patient, la communication est probablement l'enjeu majeur. Au-delà de ce qui se dit entre les deux protagonistes, cet enseignement vise à faire le point sur ce qui se joue au niveau non verbal. Deux principaux fils seront déroulés : (1) La manière dont les comportements non verbaux de la psychologue impactent son interaction avec le patient et par extension, l'issue de la relation clinique ; (2) la manière dont les comportements non verbaux du patient, permettent à la psychologue de faire des hypothèses de travail, voire des hypothèses diagnostiques. Spoiler alert : le cours soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponse, pas de recette magique en perspective.

Approche développementale et fonctionnaliste du langage (Denis Jacquet ; 6h)

Sera examinée ici l'impossibilité de ramener les fonctions du langage à une fonction unique : celle de communiquer. Le langage sert au sujet à réguler ses rapports au monde (référenciation) et à agir (activer, organiser, transformer) sur ses propres représentations et sur celles d'autrui.

Méthode de communication clinique : l'entretien motivationnel et les stades de changement (Maud Lemerrier-Dugarin ; 6h)

L'entretien motivationnel est un style de communication collaboratif, orienté vers un but, et qui accorde un intérêt particulier au langage du changement. Il se donne pour but de renforcer la motivation et l'engagement de la personne pour atteindre un but spécifique. Un bon entretien motivationnel permet notamment d'améliorer l'alliance thérapeutique. Pour pouvoir mener un entretien motivationnel, il faut savoir reconnaître le stade du patient. Cette partie de cours se basera sur le modèle trans-théorique du changement de Prochaska & DiClemente pour vous apprendre à identifier le stade du patient et alors pouvoir appliquer les stratégies motivationnelles adaptées à ce stade. Bien que ce modèle ait été initialement développé pour les addictions, son application peut fonctionner pour toutes les pathologies.

Apports de la neuropsychologie à la compréhension des troubles de la communication chez l'adulte (Lucie Quibeu ; 6h) - Cet enseignement est hybride

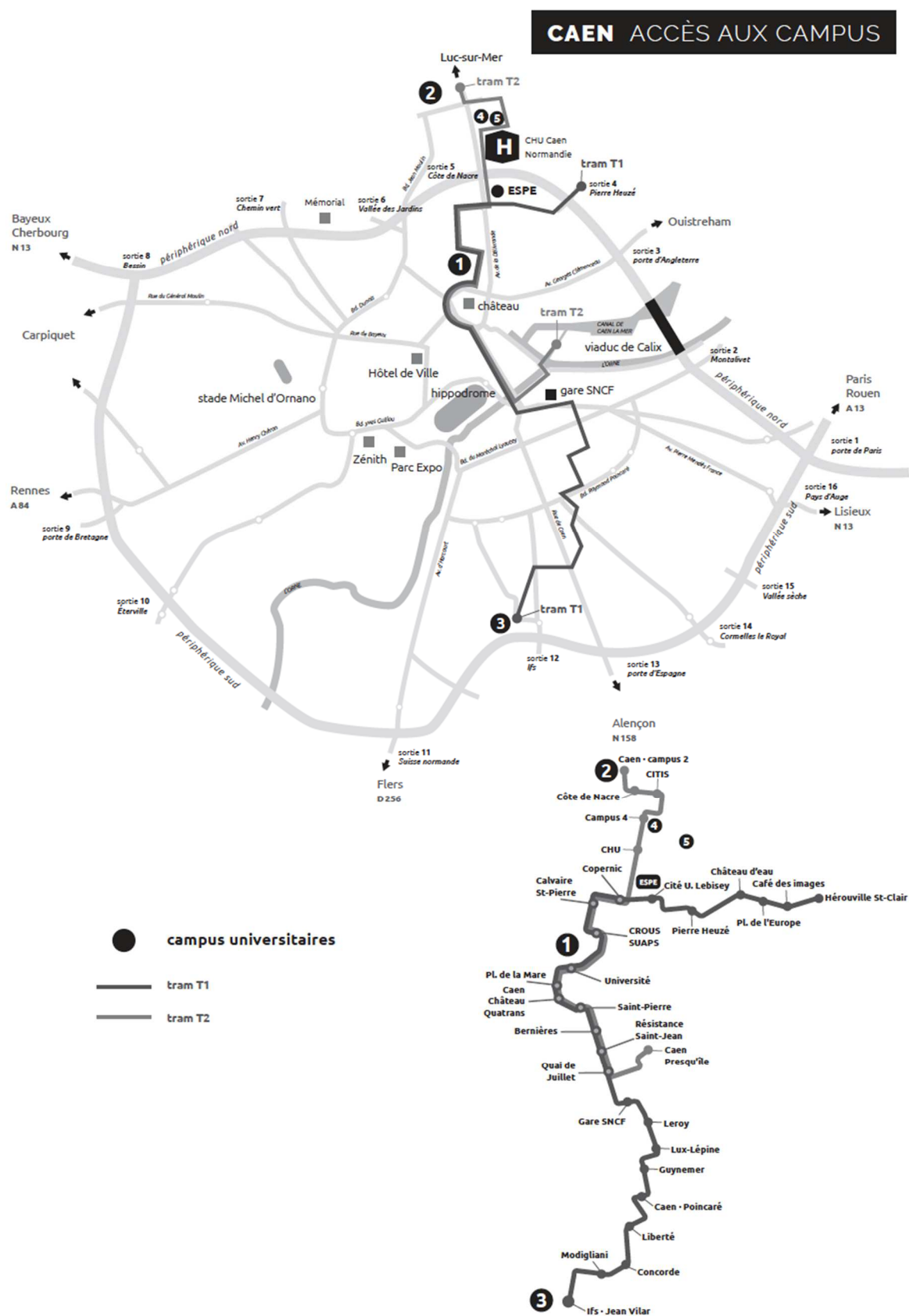
Cette intervention vise à présenter les compétences cognitives essentielles à la communication chez l'adulte et à étudier ses perturbations au travers d'études de cas. Nous mettrons en évidence l'intérêt du repérage de ses troubles, de son évaluation et de la mise en place de stratégies alternatives chez les patients.

Substrats cérébraux des compétences linguistiques et communicationnelles (Grégory Simon ; 6h)

Dans un premier temps il sera question de comprendre comment il est possible d'utiliser l'imagerie cérébrale afin d'étudier le développement du langage, et les interactions sociales. Dans un second temps, nous aborderons le concept de cerveau connecté par l'intermédiaire du neurofeedback et des interfaces homme-machine. Le premier consiste à donner un retour à un sujet ou un patient sur son activité cérébrale en temps réel dans le but d'améliorer des performances ou diminuer des troubles. Les seconds consistent à interagir avec des intelligences artificielles par la « pensée ».

ANNEXE 3 : PLANS

CAMPUS CAENNAIS



CAMPUS 1

COMPOSANTES	BÂT.
UFR Droit, AES & administration publique	D
UFR HSS · Humanités & sciences sociales	B
UFR LVE · Langues vivantes étrangères	I
UFR Psychologie	L
UFR des Sciences	L
UFR SEGAT · Sciences économiques, gestion, géographie & aménagement du territoire	A

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque-cartothèque SEGAT	A
Bibliothèque Pierre Sineux	C
Bibliothèque Droit · Nicolas Politis	D
Bibliothèque Tove Jansson	G
Bibliothèque Pierre Barbéris	G
Bibliothèque Madeleine Deries	N
Centre de documentation MRSH	F
Centre de ressources en langues	I

AUTRES LIEUX

Aula Magna	P
salle du BELVÉDÈRE	D
salle Henry BERNARD	P
salle Jean COLLIN	P
Galerie vitrée	N
studio Jo TRÉHARD	D
Maison de la recherche en sciences humaines · MRSH	F

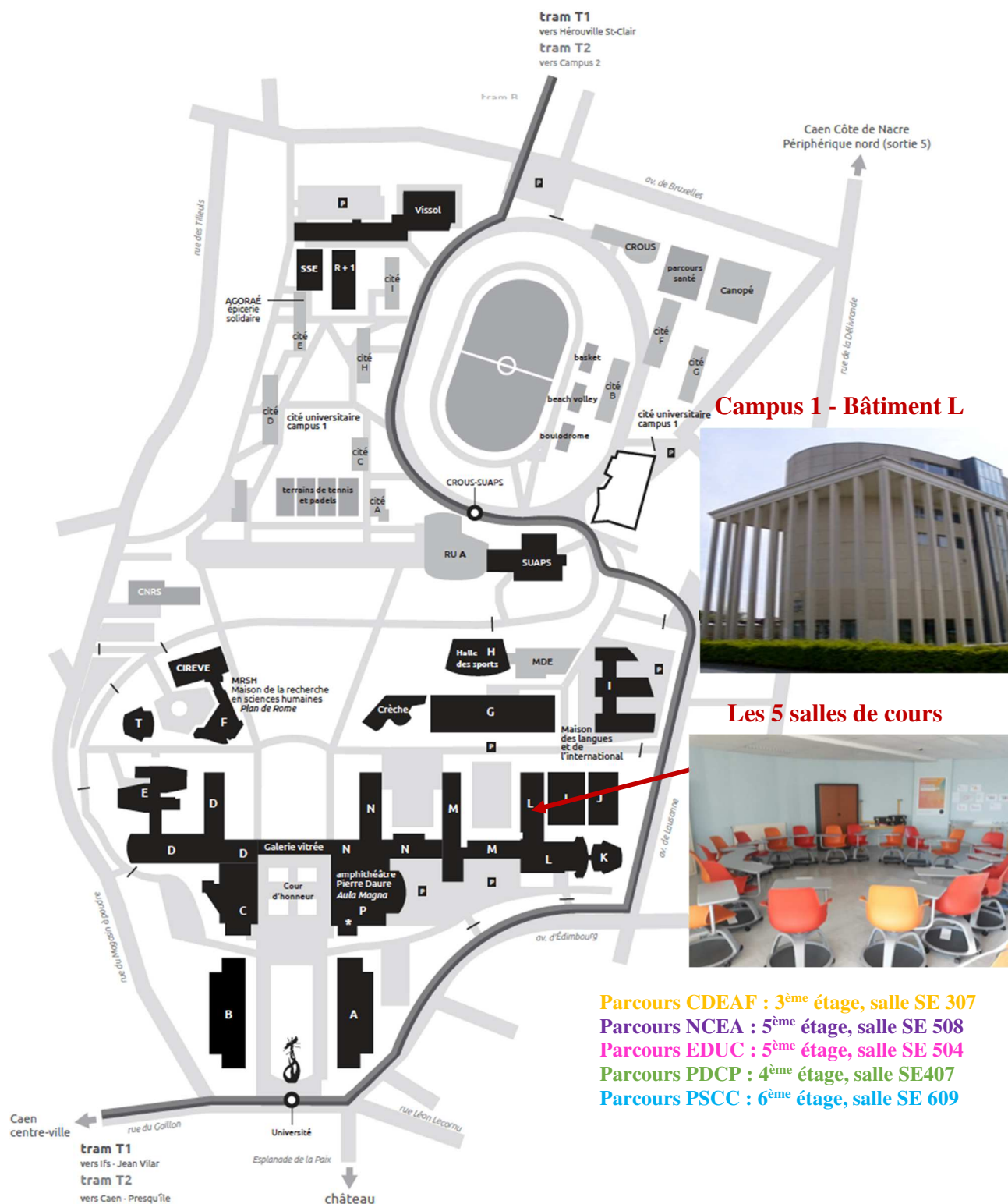
AMPHITHÉÂTRES

2000	K	Victor GRIGNARD	L
Michel de BOÛARD	B	Jacques HÉRON	D
CHIMIE	A	Daniel HUET	B
Marie de CLÈVES	Vissol	Jean JACQUET	L
D1	E	Pierre-Simon LAPLACE	L
D2	E	Octave LIGNIER	A
D3	E	MATHÉMATIQUES	A
D4	E	MRSH	CIREVE
Pierre DAURE	P	Nicolas ORESME	D
Jean DEMOLOMBE	D	Henri POINCARÉ	N
Jules DUMONT D'URVILLE	N	Guillaume-François ROUELLE	N
Augustin FRESNEL	N	Alexis de TOCQUEVILLE	T
Armand FRÉMOND	A	Nicolas-Louis VAUQUELIN	N
Jean GRÉMILLON	Vissol	Jean VIAL	B

SERVICES
AUX ÉTUDIANTS

Cafétéria L'Apostrophe	B	Maison de l'étudiant	MDE
Cafétéria La Parenthèse	C	Relais Handicap	B
Carré international	I	Reprographie centrale	B
CPE · Centre de la petite enfance	Crèche	SUAPS · Service universitaire des activités physiques & sportives	SUAPS
CEMU · Centre d'enseignement multimédia universitaire	B	• Espace forme • Piscine universitaire	
DEVE · Direction des études & de la vie étudiante	B	SUFCA · Service universitaire de formation continue & d'apprentissage	B
EOI · Espace orientation insertion	B	SSE · Service de santé étudiante	SSE
Halle des sports	H		
Maison du doctorat	F		

**RETROUVEZ
PLUS D'INFOS
SUR UNICAEN.FR**



* PC Sécurité : 02 31 56 60 40

bât. P